



LA COMPAGNIE DE JÉSUS (JÉSUITES)
PROVINCE DU CANADA
TERRITOIRE D'HAÏTI

Les grandes orientations de la Compagnie de Jésus en Haïti 2020-2030



FONDATION GODEFROY MIDY

95, Rte du Canapé-Vert, B.P. 170, Port-au-Prince, Haïti
Téléphones : (+509) 28 17 8000 / 36 61 3211
E-mail : CanSupHaiti@jesuites.org

*À tous les Jésuites, les Amis et les
Collègues de la Compagnie de Jésus
en Haïti.*

Rédaction : P. Jean Denis
Saint-Félix, S.J

Mise en forme : Rose Gaëlle
Raphaël

Mise en page : Pierre-Reginald
Milorme, S.J

Table des matières

MESSAGE DU PÈRE GÉNÉRAL AUX JÉSUITES EN HAÏTI	6
ADRESSE DU PROVINCIAL ERIK OLAND	10
INTRODUCTION : NATURE ET PORTÉE DU DOCUMENT	11
 I. DÉFIS SOCIÉTAUX ET CHOIX APOSTOLIQUES :	
Les jésuites d'Haïti face à la réalité haïtienne actuelle	18
 II. ORIENTATION GÉNÉRALE	24
1. L'engagement écologique et l'enracinement du noviciat dans le milieu rural	26
2. Le renforcement de l'apostolat spirituel	29
i. Transfert du Centre de Spiritualité à Dumay	31
ii. Perspective de construction d'un centre de spiritualité dans le Nord-Est	33
3. Consolidation de l'apostolat intellectuel	34
i. Formalisation des expériences de l'Enseignement Supérieur	35
ii. Transformation des œuvres sociales en institutions de projection sociale de l'Institut	38
iii. Relocalisation du Collège St Ignace et création d'une communauté à Croix des Bouquets	40
4. Décentralisation apostolique de la Compagnie de Jésus en Haïti	42
i. La présence de la Compagnie de Jésus dans le Grand Nord	42
ii. La présence de la Compagnie dans le Sud	48
5. Institutionnalisation de la gouvernance de la Compagnie en Haïti	53
 III. STATUT DU TERRITOIRE, LE PROJET CARAÏBES ET LA PERSPECTIVE DE LA PROVINCE DES CARAÏBES	55
 Conclusion	58
Annexe I	62
Annexe II	64
Annexe III	66
Annexe IV	72
Annexe V	77
Annexe VI	80
Annexe VII	84
Annexe VIII	86
Annexe XI	89



CURIA GENERALIZIA DELLA COMPAGNIA DI GESÙ

Mensaje a los Jesuitas en Haití

¡Buenos días! Bonjour à tous.

Como Superior General de la Compañía de Jesús, me da mucho gusto saludarlos a Ustedes, los jesuitas en Haití. Con gusto me dirijo a los ocho nuevos novicios y a sus compañeros de segundo año; a los que están en las distintas etapas de formación; a las comunidades apostólicas, a los laicos y laicas que comparten la misión. Un recuerdo especial a los veteranos y beneméritos compañeros André Charbonneau, Mathurin Charlot, Godefroy Midy, y Claude Souffront.

Desde mi sangre venezolana y caribeña me siento bien cercano al pueblo haitiano.

Hace unos días escribí una carta al Padre Jean Denis que será compartida con todos ustedes. En ella me referí a la posibilidad de experimentar la gracia del Señor trabajando en el pueblo de Haití, incluso en tiempos difíciles, y de cómo los jesuitas comprometidos apostólicamente en Haití participan del impulso del Espíritu.

Con gratitud al Señor, veo cómo la Compañía se consolida como cuerpo apostólico en Haití. Ustedes dan testimonio cada vez más claro y coherente de una vida consagrada al Señor y entregada a los demás. Una vida generosa, de trabajo constante, compartida, contemplativa, y cercana a los pobres. Crece la capacidad institucional, la profundidad espiritual e intelectual, la responsabilidad y la transparencia. Crece su capacidad de hacer discernimiento en común, de buscar y hallar la voluntad de Dios, de re-imaginar la presencia de la Compañía en Haití, de formular grandes orientaciones para los próximos años que responden desde el carisma de la Compañía y sus Preferencias Apostólicas Universales, a las esperanzas más profundas del pueblo haitiano y a las necesidades de la Iglesia.

Llenos de gratitud al Señor por tanto bien recibido, quisiera reflexionar con ustedes acerca de lo que significa formar **un solo cuerpo apostólico**.

Somos apóstoles. Ciertamente porque estamos presentes en muchas obras: Fe y Alegría, el Servicio Jesuita a los Migrantes, la Parroquia de Ouanaminthe, el CERFAS y PAREDA, l'École Saint-Ignace, el Centro de Espiritualidad Pierre-Favre, en l'Université Notre-Dame, y en tantas otras iniciativas apostólicas que ustedes promuevan.



Mensaje a los Jesuitas en Haití, p.2

No somos apóstoles por el sencillo hecho de trabajar mucho. Somos apóstoles porque respondemos a la llamada a compartir la vida y la misión de Jesús. Él nos llama, nos hace sus compañeros y nos envía. ¿A qué nos envía? Lo vamos descubriendo por medio del discernimiento en común, confirmado por la Iglesia y en un modo particular por el Papa Francisco.

En estos años la Compañía en todo el mundo discierne a la luz de las preferencias apostólicas universales. Leemos la realidad de nuestros pueblos desde la perspectiva de quienes quieren caminar con los pobres, acompañar a los jóvenes, colaborar con el cuidado de la casa común y así caminar juntos, mostrando el camino hacia Dios.

El Papa Francisco insiste en que la primera de estas preferencias, mostrar el camino hacia Dios mediante los Ejercicios Espirituales y el discernimiento, es el fundamento de todo lo demás, de nuestra entera vida-misión. En la carta de confirmación de las PAU, el Santo Padre lo expresó así, "sin esta actitud orante lo otro no funciona." A través de esta actitud orante vamos transformando las preferencias en prioridades apostólicas concretas elegidas según las necesidades y posibilidades de personas, lugares, y tiempos. Agradezco los pasos que ustedes han dado en este sentido al discernir las "orientaciones generales" para la vida-misión de la Compañía en Haití.

Somos apóstoles como miembros de un cuerpo apostólico. Volvamos nuestra mirada por un momento a la deliberación de los primeros compañeros en Roma en 1539. Encontramos allí un grupo formado por personas diversas en edad, países de origen y cultura. Los unía compartir una vocación que los hacía totalmente disponibles a ser enviados por el Papa a otros países y culturas. Allí donde el bien mayor de la Iglesia los necesitara. Deliberaban en ese momento sobre sí, manteniendo esa disponibilidad radical, sería conveniente permanecer vinculados en un solo cuerpo. Rápidamente concluyeron que sí. Como el Señor los había congregado "de tan diversas regiones y costumbres," ellos no deberían romper esa unidad sino, por el contrario, poner los medios para fortalecer el cuerpo día tras día.

Nosotros nos hacemos miembros de un mismo cuerpo para trabajar juntos. Es normal que un jesuita sea fuerte, capaz, creativo, emprendedor. Son rasgos que ayudan a la misión del cuerpo. La vocación a la Compañía es a integrarse en un cuerpo articulado a través de la obediencia para responder por la misión común que da vida al cuerpo y a sus miembros. Contrarrestamos la tentación al individualismo a través de la libertad interior que nos hace indiferentes, disponibles a recibir la misión en lugar de decidirla individualmente, cada uno por su cuenta. Recibimos la misión personal.



Mensaje a los Jesuitas en Haití, p.3

como la mejor forma de colaborar a la misión del cuerpo. La obediencia nos une a la comunidad jesuita y a otras personas como colaboradores de la misión encargada por el Señor a su Iglesia. Al vivir, trabajar y soñar juntos como compañeros podemos también ser signo profético y testimonio evangélico.

Somos un solo cuerpo apostólico. Uno solo. Un cuerpo universal. Ya he mencionado una frase que aparece repetidamente en las Constituciones: las decisiones se deben tomar de acuerdo a las personas, lugares, y tiempos. Agradezco de todo corazón al Señor la capacidad de los jesuitas en Haití de leer la realidad nacional, de analizar con profundidad las estructuras sociales, políticas, ecológicas y religiosas que forman el contexto de su vida-misión. Los jesuitas vivimos con los pies en la tierra, encarnados en un lugar real, específico, particular.

Al mismo tiempo, somos un cuerpo con lazos que nos unen unos a otros en casi todo el mundo, con esa amplitud de horizonte apostólico que ha caracterizado a la Compañía siempre. La Congregación General 36ª ha señalado la colaboración y el trabajo en red, junto con el discernimiento y la planificación apostólica, como dimensiones fundamentales de nuestro modo de proceder. Cada unidad apostólica de la Compañía está acompañada por otras unidades del cuerpo y acompaña a otras partes de ese cuerpo.

Me alegra mucho que Canadá y en particular su provincial, Erik Oland, acompañen tan de cerca todos los procesos apostólicos en Haití. Apoyo también los esfuerzos de otras provincias de Norte y Sud América y sus Conferencias de Superiores Mayores para acompañar a Haití. Al mismo tiempo pido a los jesuitas de Haití generosidad en el acompañar otras unidades de la Compañía, en particular a las presentes en otras naciones del Caribe.

Es hora de superar las divisiones que a veces se remontan hasta los primeros años de encuentro con los poderes europeos. La invitación a reestructurar el cuerpo apostólico de la Compañía es una oportunidad de ponerle carne a nuestro deseo de mostrar no solo en palabras sino con obras que la solidaridad entre los pueblos es posible.

Vivimos tiempos complejos. A la incertidumbre del cambio de época histórica se ha unido la inesperada pandemia del COVID-19 que ha hecho más evidente que nunca la violencia estructural, la debilidad de los sistemas de salud pública, la corrupción, los obstáculos a la auténtica democracia política, la distorsión de los modelos económicos, la fragilidad de muchas comunidades y sus culturas...



Mensaje a los Jesuitas en Haití, p.4

Al mismo tiempo aparecen señales claras de la gracia de Dios y de la actuación del Espíritu Santo en la historia. Una dimensión constitutiva de la misión de la Compañía es ayudar al pueblo haitiano a discernir dónde y cómo está trabajando entre ellos el

Espíritu de Dios. Nos toca ser ministros de la reconciliación y, sobre todo en este momento, ministros de la esperanza.

Me he alargado mucho en este saludo fraterno. No puedo sin embargo terminar sin dar nuevamente gracias al Señor por tanto bien recibido y pidiéndole la gracia de seguir creciendo como un solo cuerpo apostólico animado por un grande deseo de amar y servir.

Deseo de todo corazón que se sientan muy acompañados por Nuestra Señora del Perpetuo Socorro, que se dejen guiar por ella para que los lleve a ser mejores compañeros de Jesús.

Papá Dios los bendiga abundantemente.

Arturo Sosa, S.J.
Superior General
29 agosto 2020



JÉSUITES
du Canada

JESUITS
of Canada

29 août 2020

Aujourd'hui, nous nous trouvons à un moment important de la vie de la Compagnie de Jésus en Haïti, un moment de conjonction de trois documents importants récents et fondamentaux : les Préférences Apostoliques Universelles de la Compagnie (PAU), du document du discernement apostolique de la Province CAN maintenant intitulé *Pèlerins Ensemble*, et des Grandes Orientations Apostoliques du territoire d'Haïti. Ces documents ont été rédigés avec l'intention qu'ils soient utilisés pour inspirer et guider nos discernements apostoliques pour les années à venir. Ce qui est unique en ce qui concerne ces documents, et ce qu'il est utile de vous rappeler aujourd'hui, est le fait que vous tous avez participé à leur genèse car ils sont le résultat d'un large processus de discernement - de la base, si vous voulez - qui a commencé au niveau communautaire et apostolique, qui été présenté aux dirigeants du territoire d'Haïti, la Province du Canada et les responsables jésuites à Rome; un processus de discernement qui a exprimé les désirs apostoliques de ceux (et celles) qui font partie de la Compagnie de Jésus mondiale et locale, parlant à la fois au nom de notre région géographique particulière et en tant que voix de ceux qui croient en la vision d'Ignace et des premiers compagnons entendue au XXI^e siècle.

Comme vous le savez bien, les *Préférences Apostoliques (Universelles)* (quatre), sont décrites comme horizons vers lesquels nous pouvons regarder pour mieux orienter nos énergies à la recherche de la manière « la plus adaptée d'être au service de l'Église en ce moment, celle que nous pouvons le mieux mettre en œuvre, compte tenu de ce que nous sommes et de ce dont nous disposons, alors que nous cherchons à œuvrer pour un plus grand service divin et un bien plus universel. »

Pèlerins Ensemble prend pour inspiration l'idée de « montrer la voie vers Dieu » de la première préférence ; emphase sur le mot «voie» qui nous invite à embarquer en pèlerinage dans notre société souffrante et sécularisée ; un pèlerinage qui nous invite à faire route avec les pauvres, les jeunes en prenant soin de notre maison commune. En trouvant Dieu en toutes choses, si vous voulez. Je cite : « En pèlerinage nous sommes des mendiants qui dépendons de la bonté des autres et qui apprenons des autres la bonté de Dieu. Le pèlerin peut découvrir la direction qu'il ou elle est appelé e à suivre immédiatement, mais n'a qu'une idée générale de sa destination. »

Le concept de « l'idée générale » nous mène vers l'introduction des *Grandes Orientations* où Jean Denis est clair « qu'un texte d'une telle nature et envergure est nécessairement traversé par ce que nous pourrions appeler des options fondamentales ou des soucis ultimes, correspondant à une dynamique permanente et constante de refondation de la Compagnie de Jésus en Haïti. »

« Une dynamique permanente et constante de refondation » représente un élément clé d'un véritable discernement ; l'ouverture à être conduit dans telle ou telle direction, ne sachant pas toujours dès le départ où nous allons et comment nous allons y arriver.

Bonsoir route!!!!!!

Erik Olund, SJ
Provincial

25, rue Jerry Quast, Montréal (Québec) Canada H2P 1J6 | ☎514-387-2541 - ☎514-387-0637
✉ CANprovin@jesuits.org | CANprovin@jesuits.org | www.jesuits.ca | www.jesuits.ca

Introduction : Nature et Portée du Document



« La Compagnie lance des processus et laisse des espaces. Cela est important parce que d'autres religieux occupent des espaces – comme les monastères ... »

*(Discours du Pape François à la 36^e C.G.,
le 24 octobre 2016)*

Le document qui vous est présenté n'est ni un plan apostolique ni une planification apostolique annuelle. Il n'est pas non plus un projet ou un ensemble de projets à exécuter dans les deux ou trois années à venir. En vérité, ce document correspond, dans ses intuitions fondamentales, à un véritable *examen*¹ ou le fruit de celui-ci. Sa genèse remonte à une conversation que j'ai eue avec un scolastique lors d'une de mes visites canoniques où la nécessité d'habiter le territoire *autrement* a été évoquée. Cette intuition a mijoté au cours du double processus de discernement lancé par la Province en septembre 2019, autour des PAU et leurs conséquences concrètes sur la vie de nos communautés et nos apostolats. Il trouve sa confirmation dans le Document de Discernement

¹ Le terme examen n'est pas seulement une catégorie fondamentale dans le jargon ignacien, il s'agit d'une catégorie spéciale, caractérisant toute une démarche d'admission et d'incorporation progressive.

Apostolique (DDA)², publié par la Province le 31 mai dernier, à l'occasion de la fête de la Pentecôte. L'objectif principal de ce document donc, est de présenter l'ensemble des orientations générales susceptibles de déterminer la vie et la mission du Territoire dans les dix prochaines années, ou plus. Il répond ainsi, à la volonté de mettre dans un cadre structurant et englobant les différentes initiatives que nous avons prises récemment ainsi que les actions que nous sommes en train et continuerons de poser dans le cadre de notre mission.

Un texte d'une telle nature et envergure est nécessairement traversé par ce que nous pourrions appeler des *options fondamentales* ou des *soucis ultimes*³, correspondant à une dynamique permanente et constante de refondation de la Compagnie de Jésus en Haïti. Par conséquent, la restructuration qui y est proposée vise une proximité plus grande et plus efficace avec les plus pauvres. Il y est clairement exprimé un parti pris conscient et délibéré pour la cause de l'éducation, de la spiritualité et de l'écologie. Nous y traduisons le choix que nous avons fait en faveur de la formalisation, la consolidation et l'approfondissement de ce qui existe et se fait déjà. Les différentes orientations qui s'y trouvent respirent un profond désir d'authenticité témoignant d'un double effort d'appartenance : à la tradition de l'Église et de la Compagnie, et à notre enracinement réel dans la culture et la réalité de notre

² « Document de Discernement Apostolique pour les Jésuites du Canada », 31 mai 2020.

³ Concept très cher à Paul J. **TILLICH** (1886-1965), philosophe et théologien luthérien Germano-américain, pour le développement de sa méthode de *corrélation* sur laquelle repose sa théologie de la culture.

peuple. Il y a aussi le souci d'un usage rationnel, responsable et optimal de nos ressources. Enfin, ce document renferme la capacité de nous renvoyer constamment aux Préférences Apostoliques Universelles comme horizon de nos actions, en vue de leur actualisation à la lumière du **DDA**.

Ce Document devra donner lieu à une actualisation de notre dernier plan apostolique⁴, rafraichissant notre vision et notre mission, et une planification apostolique annuelle où sont déterminées et établies les grandes priorités du Territoire en vertu d'une analyse succincte mais précise de la réalité. Il doit aussi déboucher sur des projets spécifiques et chiffrés avec des chronogrammes clairs, conformément à notre mission comme jésuites.



*Chapelle de la communauté Karl Levêque, Delmas
Crédit photo : Pierre-Reginald Milorme, SJ*

⁴ Il convient de faire une remarque on ne peut plus judicieuse ici : « Tous les membres de la Compagnie de Jésus, bien que dispersés en communauté locales différentes et appartenant à des Provinces ou à des Régions particulières, font directement et avant tout partie de la communauté apostolique de toute la Compagnie. Celle-ci est le lieu où sont élaborées et décidées les grandes options apostoliques dont chacun doit se sentir responsable ; ceci exige de tous une grande disponibilité et une réelle mobilité apostolique au service de la mission universelle de l'Église et de la Compagnie. » (**N.C** 255, § 1).

Par ailleurs, il se veut aussi un instrument et un outil de gouvernance dans la mesure où il peut nous aider dans les prises de décision et dans l'orientation des études des Nôtres en termes de lieux et de disciplines scientifiques. Ce document peut être un lieu de référence et d'unité entre les confrères jésuites et collaborateurs œuvrant sur le Territoire, nous permettant de communier à un même imaginaire, en un même esprit et une seule vision. Il est destiné à alimenter le rêve chez les jeunes jésuites, leur offrant la possibilité de se projeter dans l'avenir avec confiance et dans l'espérance. Il nous permettra aussi de faire un usage plus intelligent de nos espaces et de nos ressources tant humaines que matérielles. Il peut avoir une incidence positive dans la planification de nos recherches de fonds, et dans la canalisation de l'aide que nous pourrions recevoir. Il nous aidera dans la définition d'un cadre ou d'un protocole pour les types de collaboration que nous aurions à développer avec nos différents partenaires. Enfin, un tel document est susceptible de constituer un sentier pour cadrer les actions et les décisions des prochains supérieurs, mettant fin au tâtonnement et à l'improvisation, rompant avec la logique méphistophélique du recommencement.

Force est de souligner aussi que l'auteur du document est un sujet collectif imposé par le moment historique que nous sommes en train de vivre comme Territoire et qui sollicite une méthodologie participative, renforçant ainsi la légitimité et la recevabilité dudit document. Nombreuses sont les voix qui sont intervenues dans le courant de son élaboration. Un premier *draft* a été envoyé à chaque confrère et aux communautés pour être discuté dans des

rencontres communautaires. Une synthèse des différents apports et contributions tant personnels que communautaires a été réalisée et prise en compte dans le document final sur lequel a travaillé un petit groupe. Le but d'une telle démarche a été l'appropriation personnelle du document pour ensuite favoriser son application et sa concrétisation. Il sera ensuite envoyé au Père Général via le Provincial de telle manière que nous n'ayons en aucun cas la tentation de penser que nous nous sommes donné notre propre mission, mais au contraire l'heureux sentiment de la recevoir à partir des mécanismes prévus et mis en place par notre saint fondateur.

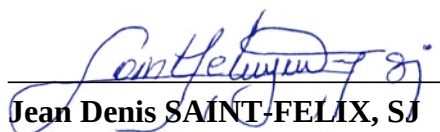
Pour finir je sais que plus d'un s'interrogent sur nos capacités économiques pour concrétiser ces orientations générales. Ces interrogations sont d'autant plus légitimes qu'elles font objet de nos réflexions et de nos soucis. Je rappelle cependant, qu'il s'agit ici d'abord et avant tout d'orientations générales. De plus, il ne faut pas que le manque de moyens économiques nous enlève le droit, voire le devoir de rêver et nous empêche de penser, d'imaginer et de réfléchir. Par ailleurs, c'est précisément à ce stade qu'intervient la nécessité d'avancer dans la finalisation des démarches visant la mise sur pied définitive de la Fondation Godefroy Midy (**FGM**) et de consolider sa structure. C'est probablement ici aussi que devra finalement s'initier ce dialogue ouvert et constructif avec nos partenaires et les différentes instances de la Compagnie.

Chers confrères, chers collaboratrices et collaborateurs, le document que vous avez en mains commande une lecture

généreuse et empathique. Avec les Préférences Apostoliques universelles (**PAU**) et le Document de Discernement Apostolique pour les Jésuites du Canada (**DDA**), Il forme un tryptyque dont il est inséparable. Il commence avec une brève analyse de la réalité haïtienne des points de vue économique, politique, social, religieux et culturel. Ensuite, une mise en contexte assez concise y est faite en vue d'introduire le lecteur aux cinq grandes orientations autour desquelles s'articuleront nos initiatives et actions pendant les quinze prochaines années. Il s'agit de *l'engagement écologique*, de *l'apostolat spirituel*, de la *formalisation/consolidation* des expériences éducatives, de la *décentralisation* de notre présence en Haïti et du renforcement de la *Gouvernance* de la Compagnie. Le document termine avec une dense conclusion où est évoqué le lien organique existant entre notre mission et la formation des Nôtres sans oublier cet appel prophétique à une collaboration de plus en plus renforcée et structurée avec la Caraïbe.

Je voudrais remercier le Révérend Père Général, Arturo **SOSA**, pour son intérêt manifeste de voir la Compagnie grandir et se consolider en Haïti. J'exprime aussi ma gratitude à l'endroit du provincial, le père Érik Oland, pour son appui et son engagement inconditionnel au processus du Territoire. Enfin je vous remercie tous, chers confrères et compagnons, collaboratrices et collaborateurs de l'accueil dont bénéficiera ce document et de votre engagement personnel et communautaire que requiert sa mise en œuvre. Efforçons-nous tous et toutes à garder son caractère ouvert et dynamique, collaborant avec l'Esprit

pour oser « l'audace de l'improbable » et faire le pari de l'impossible. On peut se rappeler joyeusement cette parole adressée par Benoit XVI à la 35^e Congrégation Générale : « l'Église à besoin de vous, compte sur vous, et continue de s'adresser à vous avec confiance, pour atteindre en particulier ces régions physiques et spirituelles où d'autres n'arrivent pas ou ont des difficultés à se rendre ⁵. » Aujourd'hui je crois entendre à l'intérieur de notre propre contexte ces mêmes mots d'encouragement et de confiance s'adresser à chacun de nous.



Jean Denis SAINT-FELIX, SJ
Supérieur des Jésuites en Haïti

En la fête de la Sainte-Trinité, dimanche 7 juin 2020

5. Discours de Benoit XVI à la 35^e C.G., prononcé le 21 février 2008.

I. Défis sociétaux et choix apostoliques : les Jésuites d'Haïti face à la réalité haïtienne actuelle.

Les jésuites du Territoire d'Haïti, dans divers documents récents⁶, ont réalisé une analyse scientifique de la société haïtienne, mettant en lumière **ses principaux défis** mais aussi **ses potentialités visibles et latentes** pouvant servir de point de départ pour un décollage socioéconomique. Dans cette partie du document, nous présentons brièvement quelques-uns de ces défis et de ces potentialités.

Notre économie est caractérisée par une asphyxie chronique manifestée dans de grands déficits budgétaires et commerciaux, l'incapacité structurelle à créer des emplois suffisants au bénéfice de la majorité de la population. L'absence d'une vision à long terme explique que la solution à ces problèmes n'est guère recherchée du côté d'une augmentation substantielle de la production nationale ou d'un élargissement de l'assiette fiscale. Nos déficits budgétaires sont plutôt financés par la production monétaire de la Banque de la République d'Haïti (BRH). Ce qui explique en partie les constantes pressions inflationnistes avec de lourdes conséquences sociales ; affectant surtout les secteurs déjà très vulnérables, spécialement les populations rurales et suburbaines. Les structures de l'économie haïtienne ne se sont jamais modernisées. Elle est restée, jusqu'en ce début du XXIe

⁶ Voir *Planification des Jésuites d'Haïti 2015-2019*. Port-au-Prince, 2015. Voir également *Positionnement des Jésuites d'Haïti face à la conjoncture sociopolitique actuelle*. Port-au-Prince, novembre 2019.

siècle, une économie de rente, axée principalement sur les importations et les monopoles. Plus de 75% de la population économiquement active vit encore du secteur informel avec un revenu souvent insignifiant. Notre système bancaire et le secteur moderne, d'ailleurs rachitique, restent l'apanage d'une élite monopoliste. Cette dernière est, dans plusieurs cas, l'intermédiaire des firmes étrangères en majorité nord-américaines et reste farouchement opposée à l'apparition de nouveaux entrepreneurs locaux.



Ces traits fondamentaux de l'économie ont leurs tristes expressions ***dans les domaines social et culturel***. Nous citons, entre autres : les criantes disparités sociales, le chômage de masse, la misère endémique de la majorité de la population, les vagues migratoires vers les centres urbains et l'étranger {avec leur

impact négatif sur les familles, le désarroi des jeunes caractérisé par le désespoir, la crise identitaire et la perte de repères, une insécurité alimentaire grandissante. Ces graves problèmes sociaux, en grande partie, ne sont pas conjoncturels mais demeurent intimement liés aux caractéristiques structurelles de la société. Ils restent bien

loin d'être adressés par les institutions sociales fondamentales, notamment les institutions éducatives. En dépit des efforts réalisés par l'Etat dans le domaine de l'éducation durant ces dernières années, les problèmes séculaires du **système éducatif** à tous ses échelons restent toujours d'actualité : inadaptation à la réalité du pays, insuffisance de l'offre à tous les niveaux (fondamental, secondaire, professionnel et universitaire), archaïsme des instruments pédagogiques, impréparation du personnel enseignant, etc. L'État se révèle donc incapable à relever les défis majeurs de la société, de la mondialisation et des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour lancer définitivement le pays sur la voie du développement.

A ce triste tableau s'ajoute **la profonde crise écologique**. Elle se manifeste en partie dans la disparition presque complète de la surface forestière, l'érosion et la dégradation subséquente des terres agricoles, le déficit hydrique, la sédimentation des rivières et des zones côtières, etc⁷. Cette crise écologique se trouve aggravée par la situation biogéographique du pays dans la Caraïbe, les risques sismiques et les catastrophes naturelles liées en grande partie au réchauffement climatique, la faiblesse de l'Etat et l'absence de politiques publiques en matière écologique etc.

⁷ MIDY Godefroy, sj, *Spiritualité en Temps de Crise. Une lecture spirituelle Ignacienne de la réalité actuelle*. Port-au-Prince, Imprimerie Henri Deschamps, 2014. Collection « Histoire et Société ».

Il est, par ailleurs, possible de constater une croissance spectaculaire du nombre des *sectes religieuses, en majorité d'origine nord-américaine, une vitalité des religions protestantes traditionnelles, du vaudou et l'apparition de l'Islam*. Le paysage religieux traditionnel est complètement transformé. L'Eglise catholique, longtemps religion majoritaire, est de plus en plus marginalisée. Un grand nombre de ces nouveaux mouvements religieux véhicule une spiritualité intimiste qui n'incite guère à l'engagement social. Le décret du 4 avril 2003 reconnaît le vaudou comme religion et consacre définitivement sa sortie de la clandestinité et son accès à l'espace public. D'où l'importance d'une bonne régulation des religions en vue de favoriser le vivre-ensemble et permettre à chaque confession d'apporter une contribution positive au développement du pays⁸.

Dans *le domaine politique* les défis ne sont pas moindres. Nous observons le phénomène d'*effondrement de l'Etat* tant au niveau central que local. Absent sur une grande partie du territoire national, il est en situation de crise permanente, incapable donc de remplir ses fonctions régaliennes et d'offrir le moindre service au citoyen. *La corruption et le clientélisme* représentent des traits caractéristiques récurrents de la fonction publique haïtienne. La faiblesse des institutions étatiques et la misère endémique affectant la majorité de la population, exposent

⁸ HURBON Laënnec, *Comprendre Haïti. Essai sur l'Etat, la Nation, la Culture*. Paris, Karthala, 1993.

Voir également LAGUERRE Michel, *Voodoo and Politics in Haiti*. Londres, Sage Publications, 1989.

l'Etat à une instabilité chronique. Prisonnier d'une élite économique opposée à tout changement social, l'Etat haïtien reste en réalité l'un des principaux obstacles au développement socioéconomique du pays. Il est pris en otage et comme capturé par cette élite qui l'enfoncé chaque jour davantage dans la corruption et l'empêche en réalité d'élaborer et de mettre œuvre des politiques publiques au profit de la majorité de la population.

Les institutions politiques et leurs pratiques reposent sur une culture antidémocratique et un droit constitutionnel inadapté. Dans ce contexte, se font de plus en plus sentir, l'urgence d'une réforme constitutionnelle et l'émergence d'une nouvelle classe politique moderne, imprégnée des vraies valeurs démocratiques et déterminée à lancer le pays sur la voie de la modernité et du progrès économique et social. Les failles du système de partis, la difficile émergence d'une société civile structurée et forte capable de poser en face de l'Etat des groupes de pression et des contre-pouvoirs puissants- en dépit de l'irruption de toutes parts d'une multitude de petites organisations sociales- compromettent l'avenir de la démocratie dans le pays.

Les gangs armés se multiplient tant dans les villes que dans l'environnement rural. Ils s'adonnent au vol à main armée, au kidnapping, etc., et mettent en péril l'ordre social dans son ensemble. Un phénomène nouveau apparaît avec force, **la connexion** des hauts responsables de l'Etat et des autorités locales avec **les chefs de gangs**, souvent à des fins électorales et parfois pour étouffer les revendications citoyennes et intimider leurs opposants politiques. Cette

nouvelle pratique entraîne de nombreuses conséquences négatives sur l'ensemble de la société, mettant à mal la sécurité publique, la libre circulation des citoyens (-nes) et l'exercice des libertés individuelles. Ce phénomène d'**insécurité** s'étend sur tout le territoire national ; des collectivités locales au pouvoir central, des sections communales, des villages aux centres urbains et dans la capitale. La prolifération des armes à feu, souvent sans aucun contrôle des autorités policières, crée un climat de peur et de tension au sein de la population. Cette situation trouble la paix publique et constitue un frein majeur à la relance de l'économie du pays.

Ces nombreux défis observés dans la société risquent de cacher les multiples **potentialités humaines et naturelles, visibles et latentes** dont dispose le pays et qui favoriseront un décollage. Haïti possède un sous-sol très riche et plus de 1,771 kilomètres de côtes. Les nombreux sites naturels et historiques représentent un tremplin pour le développement touristique. Par ailleurs, la jeunesse de la population et les ressources humaines importantes, disponibles dans la diaspora, spécialement en Amérique du nord et en Europe, constituent autant d'atouts pour refaire l'économie et affronter les épineux problèmes sociaux, notamment le défi d'une éducation de qualité. Un secteur important de la population commence un processus d'accès à la citoyenneté ; même si le chemin à parcourir reste encore long, parce que la jouissance par tous des droits fondamentaux est loin d'être garantie. Le développement des moyens de communication, la lente constitution de la société civile grâce à la multiplication d'organisations de

tout genre, sont autant de pierres d'attente indispensables dans la marche vers la construction d'un État de droit. Par ailleurs, le pluralisme politique naissant et garanti par la Constitution de 1987, en dépit de ses faiblesses actuelles, est indispensable pour construire une opposition politique solide et renforcer les institutions démocratiques.

Cette réalité, avec ses nombreux défis et potentialités, nous interpelle en tant que Jésuites et nous aidera à orienter notre action apostolique en Haïti aujourd'hui. Les divers choix apostoliques proposés ici représentent l'expression de notre volonté de réaliser notre mission à la fois en fidélité à cette réalité et dans la ligne des Préférences Apostoliques Universelles de la Compagnie de Jésus.

II. *Orientations Générales*



Haïti est l'un des pays de la Caraïbe qui partagent l'une des plus longues histoires avec l'Église

Catholique. Aujourd'hui encore les liens entre cette dernière et le peuple haïtien demeurent incontournables voire renforcés malgré les bouleversements et les critiques enregistrés au cours de ces derniers temps. En réalité cette alliance doit sa longévité, en grande partie, au rôle que joue notre Église dans l'éducation et la formation de plusieurs

générations d'hommes haïtiens et de femmes haïtiennes. Au cœur de cette histoire, les jésuites ont toujours joué leur rôle et assumé leur responsabilité.

Aujourd'hui encore, les fils de Saint Ignace restent convaincus que l'envergure et la qualité de leurs contributions aux efforts de relèvement et d'intégration des couches sociales les plus défavorisées en Haïti s'avèrent fondamentales dans le cadre de la mission de la Compagnie de Jésus dans le pays. Par conséquent, le Supérieur du Territoire et sa Consulte estiment qu'il est urgent de déterminer les moyens susceptibles de garantir une plus grande efficacité aux actions entreprises par la Compagnie. Parmi les perspectives identifiées, la reconfiguration de la présence de la Compagnie sur le sol haïtien est perçue comme une priorité. Évidemment, le caractère innovant de cette approche a donné lieu à de longs moments d'analyse et de discussion qui ont débouché sur des suggestions ambitieuses, certes, mais tout à fait réalistes.

En conclusion aux échanges menés autour de cette nouvelle approche, la Compagnie s'est donnée plusieurs orientations pour les dix prochaines années qui entraîneront une dynamique de restructuration : *l'engagement écologique et l'enracinement du noviciat dans le milieu rural ; le renforcement de l'apostolat spirituel ; la consolidation de l'apostolat intellectuel ; la décentralisation apostolique de la Compagnie dans le Grand Nord et le Grand Sud et l'institutionnalisation de la Gouvernance de la Compagnie en Haïti.*

1. Engagement écologique et enracinement du noviciat dans le milieu rural

La dégradation écologique d'Haïti, les documents des dernières congrégations générales et la « *Laudato si'* » du Pape François nous interpellent et nous invitent à la conversion écologique intégrale. En effet, le souci écologique est un choix apostolique transversal. Cet horizon éclaire tant la vie communautaire que les différents apostolats des jésuites du territoire. « La sauvegarde de la maison commune » va du micro au macro et exige l'adoption de pratiques, usages et habitudes qui ne font pas du mal à l'environnement.

Le développement de la sensibilité écologique dans les maisons de formation est important pour la promotion de la culture de « sauvegarde de la maison commune » à travers la gestion de la consommation, des eaux, de l'énergie, des espaces verts etc. Ce souci et cet engagement écologique doivent être cultivés dès le début de la



Manguier de Centre de Spiritualité Manrèse, Tabarre
Crédit photo : Pierre-Reginald Milorme

formation dans la compagnie de Jésus en commençant par « changer nos modes de vie personnel et communautaire, en adoptant un comportement cohérent avec notre désir de réconciliation avec la création⁹» Le village de Dulagon dans l'Artibonite réunit les conditions non seulement pour la proximité avec les pauvres mais aussi pour l'opportunité de cette éducation, cette conversion et cet engagement écologiques.

La Compagnie de Jésus en Haïti, dès le début, s'est offerte, sur l'initiative et sous le leadership du Frère Mathurin Charlot, une propriété dans la localité de Dulagon à Marchand Dessalines dans le département de l'Artibonite. Normalement, la Compagnie s'est toujours proposée de faire en sorte que cette propriété soit bien plus qu'une simple maison mais un bon prétexte ouvrant la voie à une plus grande contribution dans la lutte contre la dégradation de l'environnement. En ce sens, l'idée est de rejoindre davantage la population de Marchand et offrir un accompagnement spirituel, écologique et social conformément aux objectifs fixés dans le Plan Apostolique et Opérationnel. Par-là, nous entendons articuler notre engagement par rapport à la réalité de la zone qui nous paraît suffisamment alarmante au regard des défis environnementaux qu'elle présente.

La ville de Marchand se trouve à 150 km de Port-au-Prince, derrière la grande vallée de l'Artibonite (considérée comme le centre d'Haïti), à l'intérieur des terres et abrite plus 200

⁹ **Compagnie de Jésus**, 36e C.G., Société d'Editions de Revue, Paris 2017, décret 1, No 30, p. 45

000 habitants. Elle propose un fascinant panorama rappelant l'histoire du pays. Devenue, la première capitale d'Haïti sous les ordres du général en chef de l'armée haïtienne Jean-Jacques Dessalines en 1804 au lendemain de l'indépendance, Marchand représente l'une des destinations touristiques du pays. Point n'est besoin de dire qu'elle doit sa potentialité touristique particulièrement à son passé historique. La ville est aussi nichée aux pieds et dans les flancs d'un ensemble de montagnes très élevées qui lui offrent une grande protection par rapport aux ouragans qui frappent régulièrement le pays. Cependant, certains comportements et certaines pratiques culturelles écologiquement nuisibles ont provoqué une dégradation accélérée de l'environnement de la zone au même titre que le reste du pays.

En conséquence, la Compagnie de Jésus en Haïti voudrait saisir l'occasion pour demander au Provincial de demander au Père Général la permission d'éloigner d'abord le Noviciat de la grande agglomération de la région métropolitaine de Port-au-Prince pour l'implanter à Dulagon et s'assurer ensuite d'une présence de jeunes et une équipe de formateurs dynamiques qui soient à même de garantir le vécu, la transmission, et la concrétisation locale des grandes orientations des **PAUs** pour les dix prochaines années, ainsi que la vision du Territoire pour l'avenir. Ils seront appelés à montrer le chemin de Dieu, à faire église au milieu des gens simples.

Comme antécédent, il faudrait se rappeler que bien que fondé en 2001 à Tabarre, la maison à Cazeau qui devait

loger le noviciat était encore en construction, dans l'impasse que cela créa, Dulagon a accueilli temporairement les premiers novices haïtiens. Après environ dix ans, à la suite du tremblement de terre du 12 janvier 2010, le noviciat à Cazeau a perdu une grande partie de son intimité et on a dû le transférer à la commune de la Croix-des-Bouquets. Une banlieue située à quelques minutes de Cazeau. Évidemment, cette localité répond encore favorablement aux exigences du Noviciat comme espace de discernement spirituel. Cependant, au regard de tous les facteurs entourant la localité de Dulagon à Marchand-Dessalines que nous avons énumérés plus haut, compte tenu des premières expériences du noviciat à Dulagon, cette petite bourgade se révèle encore plus stratégique et plus adaptée suivant les perspectives poursuivies par la Compagnie selon notre Plan Apostolique et Opérationnel.

2. Renforcement de l'apostolat spirituel

L'Eglise Universelle attend toujours de la compagnie de Jésus un service de qualité au niveau spirituel. La 36^e Congrégation affirme que les racines de la crise sociale et environnementale sont spirituelles. « Cette crise a de profondes racines spirituelles ; elle sape l'espérance et la joie que Dieu proclame et offre par l'Évangile ; elle touche même l'Eglise et la Compagnie de Jésus¹⁰. » Le pape François exhorte toute la compagnie à un apostolat de la

¹⁰ Ibid. décret 1, No 2, p. 34

consolation parce que dans « les Exercices, le « progrès » dans la vie spirituelle se donne dans la consolation ¹¹. »

Avec l’apostolat spirituel, la Compagnie assume sa tâche « de consoler le peuple fidèle et d’aider par le discernement afin que l’ennemi de la nature humaine ne nous enlève pas notre joie : joie d’évangéliser, joie de la famille, joie de l’Eglise, joie de la création...Qu’il ne nous la vole ni par le découragement devant la grandeur des maux du monde ... ni en la remplaçant par les joies futiles qui sont toujours à portée de main, dans n’importe quel commerce ¹² » Le renouveau de l’Église Catholique et de la société haïtienne passe aussi par une solide vie intérieure comme source d’énergie spirituelle pour entreprendre les grands apostolats et faire face courageusement aux multiples défis. L’offre des outils du discernement et des exercices spirituels à toutes les couches sociales est un service que la Compagnie de Jésus en Haïti veut rendre accessible à tous. La solidité et la profondeur spirituelles permettront aux leaders religieux, sociaux et politiques de trouver leur propre voie et de « montrer la voie vers Dieu », le bien commun et la justice. C’est dans cette perspective que nous envisageons le transfert du centre de Spiritualité à Dumay et la construction d’un centre de spiritualité dans le Nord Est.

¹¹ Ibid. p. 93.

¹² Ibidem, p. 92.

Transfert du Centre de Spiritualité à Dumay



Centre de Spiritualité Manrèse, Tabarre
Crédit photo : Pierre-Reginald Milorme, SJ

Établi à Cazeau depuis 2002, le Centre de spiritualité Manrèse constitue un véritable antre de tranquillité et de prière. Une communauté de jésuites y réside et offre son service

à des particuliers, des couples et des groupes en quête d'épanouissement spirituel et humain. Œuvrant au service de la pérennisation de la grande tradition des Exercices Spirituels de Saint Ignace, le Centre se propose d'indiquer des chemins d'expérience spirituelle accessibles et adaptés à la réalité actuelle. En effet, durant ces dernières années les demandes en termes d'accompagnement spirituel personnalisé, de formation et de retraite au profit des groupes et des personnes augmentent de manière considérable. Par conséquent, la capacité d'accueil du Centre actuel à Cazeau devient préoccupante dans la mesure où il n'y a pas moyen d'accueillir de grands groupes de personnes pour répondre à la demande grandissante de prière, de recollection et d'exercices spirituels.

En réalité, le Centre dispose actuellement de 7 chambres doubles permettant d'accueillir de petits groupes. Des groupes allant de 25 à 30 personnes ne peuvent venir que

pour une récollection d'une journée. Pour ceux-ci, il y a suffisamment de services et d'espaces notamment une salle de réunion, une salle à manger, un service de restauration, entre autres. Si un groupe important veut avoir une retraite formelle de 8 jours, nous sommes obligés d'utiliser une maison d'hôtes voisine appartenant aux Sœurs Missionnaires du Christ-Roi (**MCR**). Il est donc clair que la capacité d'accueil du Centre actuel ne correspond plus à son développement et à son importance. Alors, compte tenu des limites économiques actuelles et après un long discernement, nous jugeons qu'il faut mieux nous réorganiser pour tirer davantage parti de ce qui existe au lieu de nous lancer à la recherche de fonds pour construire un nouveau centre.

En ce sens, la Compagnie entend transférer le Centre à la résidence actuelle du Noviciat située à Dumay dans la commune de la Croix-des-Bouquets. Cette propriété offre une atmosphère de paix et de silence propice à la méditation, à la prise de distance et au ressourcement. Au regard des atouts que propose ce lieu, de par notamment son potentiel et l'environnement, nous espérons pouvoir répondre à un ensemble de conditions caractérisant une maison de retraite. Un autre aspect qui nous semble considérable, c'est que cette maison présente une grande accessibilité pour un bon nombre de communautés religieuses qui, pour la plupart habitent déjà la zone. Avec le temps, quelques aménagements devraient être faits pour mieux adapter les espaces et mieux répondre aux besoins.

Perspective de construction d'un centre de spiritualité dans le Nord-Est

Le Diocèse de Fort-Liberté est complètement démunie d'espace adéquat et propice à la prière. Il n'y a pas un seul centre de spiritualité dans tout le Diocèse, pour ne pas dire dans tout le Grand Nord. Dans un contexte d'explosion de sectes, de franc-maçonnerie et de syncrétisme, apprendre à prier à la manière d'Ignace de Loyola se révèle- selon le témoignage de nos compagnons sur place- un champ apostolique urgent, un besoin déjà senti par tant de prêtres diocésains et de religieux œuvrant dans la zone. L'apostolat de la prière et de l'accompagnement qui priorise les Exercices Spirituels est un pari pour un humanisme intégral, pour une pastorale christocentrique et pour un engagement sociopolitique discerné. Il nous faudra donc continuer à accueillir dans notre espace les personnes qui le demandent et ainsi petit à petit développer un bon embryon de centre de spiritualité, en lien et en partenariat avec *Manrèse*, pour accompagner non seulement le clergé, les religieux et religieu-ses, mais aussi les agents pastoraux, les catéchètes qui sont les premiers évangélisa-teurs ainsi que les jeunes et adultes qui veulent se lancer en politique ou s'engager dans le social.



La communauté Pedro Arrupe, Ouanamithe
Crédit photo : Jean Hervé Delphonse, SJ

La paroisse de D’Osmond évoluera progressivement dans la ligne d’une paroisse jésuite profondément enracinée dans la spiritualité de la Compagnie et inspirée des critères d’une spiritualité ignacienne tels que : l’ouverture, la créativité, l’universalité, la gratuité, le *magis*, la centralité du Christ et le discernement permanent. Elle aura pour tâche aussi d’offrir la formation théologique et catéchétique aux agents pastoraux provenant des paroisses liées au Diocèse.

3. Consolidation de l’apostolat intellectuel

L’engagement des jésuites dans l’éducation fait partie de la tradition de la Compagnie de Jésus depuis sa fondation. En effet, les jésuites reconnaissent l’importance du savoir pour un service de qualité aux pauvres, à l’Eglise et à la société. L’éducation est un creuset apostolique stratégique pour former « des hommes et des femmes pour les autres », sensibles à l’injustice et engagés au service du bien commun. En effet nos « apostolats dans l’éducation à tous les niveaux et nos centres de communication et de recherche sociale doivent aider à former des hommes et des femmes engagés dans la réconciliation, capables d’affronter les obstacles à cette réconciliation et à proposer des solutions. L’apostolat intellectuel doit être renforcé pour contribuer à la transformation de nos cultures et de nos sociétés¹³».

Conscients du mauvais état dans lequel patauge le système éducatif haïtien, les jésuites par des initiatives personnelles

¹³ Ibid, decret 1, No 34, p. 47.

et institutionnelles ont apporté leurs contributions. Cependant comme corps, nous pouvons et devons faire beaucoup plus et mieux en tenant compte des potentiels disponibles et de l'immensité des besoins, d'autant plus qu'en ce sens, la Compagnie n'inventera rien, elle ne fera que réorganiser dans une structure nouvelle les institutions existantes offrant d'une façon ou d'une autre des formations académiques et intellectuelles aux jeunes. C'est dans cette perspective que s'inscrivent des initiatives telles que la formalisation des expériences de l'Enseignement Supérieur, la transformation des œuvres sociales en institutions de projection sociale de l'Institut et la relocalisation du Collège Saint Ignace.

Formalisation des expériences de l'Enseignement Supérieur

Fondée au début des années 90s sous le leadership du P. Claude SOUFFRANT, SJ, l'École Supérieure pour la Formation des Maîtres a débuté ses cours avec une vingtaine d'étudiants. Tout a commencé à la résidence du Père fondateur dans la localité de Noailles, commune de la Croix-des-Bouquets. Aujourd'hui, l'établissement accueille environ 500 étudiants en fin de semaine et un peu plus de 600 élèves pendant la semaine (Collège Saint Ignace). Père Souffrant a voulu permettre aux jeunes du village et de la commune de la Croix-des-Bouquets en général d'avoir un meilleur accès à la formation supérieure afin d'être en mesure d'offrir un encadrement scolaire de qualité aux petits enfants. L'établissement scolaire dont nous parlons constitue une véritable référence aujourd'hui au regard des

autres centres de formation scolaire qui œuvrent dans la zone.

En effet, si l'établissement prend de l'importance en raison de son taux de fréquentation et de la performance des élèves et des gradués en éducation, il n'en demeure pas moins vrai qu'il n'imprime pas encore tout-à-fait la marque jésuite, résultante d'une pédagogie distincte et fonctionnant dans un environnement adéquat sur les plans infrastructurel, pédagogique et structurel. En effet, les infrastructures qui abritent l'établissement n'obéissent pas non plus aux nouvelles normes établies par l'État haïtien en matière de construction depuis le passage du séisme du 12 janvier 2010. Le bâtiment est inadapté et l'espace réservé à la circulation des personnes est inadéquat et trop exigu. Autrement dit, si les défis d'ordre pédagogique et structurel semblent atteignables, les soucis liés aux infrastructures physiques de l'établissement tendent à devenir plus importants sachant que le nombre des étudiants augmente au fil des années.

Par conséquent, notre grand projet est de relocaliser d'abord, l'École Supérieure pour la Formation des Maîtres à Tabarre, particulièrement dans les locaux dont nous disposons à Cazeau le plus tôt que possible. En réalité, le transfert de l'établissement au site de Cazeau devrait être conçu comme étant la première phase d'un vaste projet que contemple la Compagnie en matière éducative.

Après moult réflexions, il nous a paru que le lieu idéal pour installer cet institut est l'actuel site de Cazeau. Ce centre de

formation supérieure devrait être construit sur ce terrain parce qu'il obéirait suffisamment aux exigences entourant le projet. Il sera installé dans un milieu appauvri. Ainsi, les premiers bénéficiaires seront donc les moins nantis et parce fait, la Compagnie en Haïti répondra de façon plus concrète aux **PAUs** dans le cadre de l'accompagnement des jeunes et des plus pauvres. En outre, dans un cadre plus large, il s'agira d'une démarche visant à apporter notre contribution au système éducatif haïtien en restructurant et en consolidant les expériences et, du même coup, en renforçant notre présence jésuite dans le monde universitaire en Haïti, contribuant ainsi au développement du pays.

En effet, parmi les objectifs de la Compagnie à travers ce projet nous pouvons souligner par exemple, la promotion de la transformation du système éducatif national au moyen d'une éducation de qualité, inclusive et au service du développement intégral de la personne et du pays – la proposition des programmes et des services de formation de qualité tels que des programmes de formation technique et professionnelle et des programmes d'éducation variés et non formels – le plaidoyer en faveur d'une éducation basée sur des initiatives favorisant une culture démocratique et citoyenne, une sensibilité écologique, l'engagement social, le respect des valeurs morales comme l'honnêteté, le sens de responsabilité et la spiritualité.

Transformation des œuvres sociales en institutions de projection sociale de l'Institut

La vitalité apostolique de la Compagnie de Jésus en Haïti est assurée en grande partie par le Service Jésuite aux Migrants (SJM-Haïti), le Réseau Foi et Joie Haïti et le Centre de Recherche, de Réflexion, de Formation et d'Action Sociale (CERFAS) entre autres.

Le Service Jésuite aux Migrants (SJM-Haïti).

Le SJM-Haïti est un organisme d'apostolat social des jésuites en Haïti, dont la mission est d'accompagner et de défendre les droits et la dignité des personnes migrantes, déplacées de force, des rapatriés et des réfugiés victimes d'agressions physiques, sexuelles et morales ainsi que les membres de leurs familles en situation de vulnérabilité.

Le réseau Foi et Joie-Haïti.



Centre Éducatif du Bas
Canaan, Foi et Joie
Haïti.

Crédit photo : Pierre-
Reginald Milorme

Présent en Haïti depuis 2006, Foi et Joie Haïti devient aujourd'hui un vaste réseau éducatif regroupant près d'une vingtaine d'écoles. Foi et Joie propose un projet pédagogique alternatif fondé sur l'éducation populaire et

l'implication de la communauté locale dans des initiatives sociales de manière à favoriser la transformation des Collectivités et, en définitive, de la société à partir de la base. Foi et Joie a aussi initié une formation formelle des instituteurs.

Centre de Réflexion, de Recherche, de Formation et D'Action Sociale



Inauguré à Port-au-Prince en 2011, le **CERFAS** comporte deux sections : la première s'intéresse à la recherche et à la communication tandis que la seconde s'occupe de l'accompagnement des associations de base et la formation des jeunes cadres en politique. En effet, le Centre poursuit un triple objectif : accompagner les acteurs sociaux en vue de développer leur capacité d'incidence et de transformation de la société – fournir une information de qualité sur la situation d'Haïti pour une action plus rationnelle pouvant influencer la réalité sociale etc.

Dès le début, Foi et Joie et SJM-Haïti sont logés dans un même espace à Cazeau, commune de Tabarre tandis que CERFAS se trouve dans la commune de Port-au-Prince. La Compagnie envisage de transférer le CERFAS au site de Cazeau afin de regrouper ces structures dans un même lieu. Cela favoriserait la mutualisation des administrations et donnerait lieu à plus d'interaction entre les collaborateurs, laïcs et jésuites. Cela profiterait aussi au renforcement de la capacité de gestion de ces œuvres et répondrait au souci de

la Compagnie de réduire le coût de fonctionnement de ces trois entités. Enfin, le rapprochement de ces trois œuvres se rapporte également au désir de la Compagnie de répondre aux défis de la société et de l'Église comme un corps uni en vue d'une plus grande efficacité apostolique et d'un plus grand témoignage évangélique de fraternité et de réseautage.

Relocalisation du Collège St Ignace et création d'une communauté à Croix des Bouquets

Compte tenu de l'importance du collège pour la zone, il restera toujours à la Croix-des-Bouquets mais fera l'acquisition d'autres espaces afin de se doter



*École Saint Ignace de Loyola (Croix-des-Bouquets)
Crédit photo : Jacky Joseph, SJ*

d'un cadre approprié susceptible d'accueillir les sections fondamentales et secondaires. Un environnement capable d'accueillir des installations sportives (terrain de football, de basketball, volleyball), salle de spectacle, des installations éducatives pour les petits etc.

Point n'est besoin de faire l'étalage de chiffres et de statistiques que publient les organisations multilatérales comme les Nations Unies, la Banque Mondiale, l'UNESCO entre autres, sur la situation d'Haïti en matière éducative car sur cette question il est suffisamment connu

que les défis sont hallucinants tant sur le plan d'accès que sur le plan de qualité. Le système éducatif ne répond pas aux besoins et aux attentes de la population et par conséquent ne contribue pas au développement du pays. Le système est donc peu adapté au contexte et à la culture haïtienne, ce qui est, faut-il bien le souligner, en relation étroite avec la marginalisation sociale. Un bref coup d'œil sur le niveau d'éducation des populations dans le monde nous en donne d'ailleurs une démonstration assez claire. Cependant, force est de constater qu'au milieu de cette inquiétante situation, on trouve de plus en plus de gens qui croient dans l'éducation jésuite et réclament une plus grande présence de la Compagnie dans ce domaine.



Artisanat en fer du Village des Artisans,
Noailles
Crédit Photo: Pierre-Reginald Milorme, SJ

À la longue, une communauté jésuite serait érigée dans la zone du collège. Ceci favoriserait une plus grande insertion dans le milieu et garantirait une grande efficacité apostolique des jésuites qui travaillent au Collège.

Après le rétablissement officiel des jésuites en 1986, ils se sont installés à Port- au-Prince, lieu de concentration du pouvoir, des compétences et des moyens financiers du pays. Au fur et à mesure que croissait le nombre des jésuites, il devenait de plus en plus clair que vouloir servir le pays exigeait de dépasser les frontières de la république de Port- au-Prince.

Cette dynamique a commencé avec l'érection d'une communauté à Ouanaminthe au début des années 2000. Maintenant la Compagnie assume la décentralisation comme une stratégie apostolique afin que les jésuites soient

4. Décentralisation apostolique de la Compagnie de Jésus en Haïti

présents là où le pays a besoin de ses fils ; dans le Grand Nord comme dans le Grand Sud.

✚ La présence de la Compagnie de Jésus dans le Grand Nord

Avant l'expulsion des jésuites en 1963 par François Duvalier, ils étaient présents dans le Nord à Quartier Morin et avaient des apostolats sporadiques dans le Nord-Est et le Nord-Ouest. La Compagnie établie maintenant à Ouanaminthe doit renouer avec la tradition et s'étendre dans le Grand Nord c'est -à-dire les départements du Nord, Nord-Est, Nord-Ouest, du centre et de l'Artibonite.

a) La présence de la compagnie à Ouanaminthe

Depuis déjà deux décennies la Compagnie apporte son humble contribution dans cette région. Le réseau de Foi et Joie y installe plusieurs écoles, surtout aux environs de Ouanaminthe dans le souci de freiner l'exode rural dont la principale cause signalée est l'éducation des enfants. Dans cette même veine, face à l'insuffisance des cadres formés dans la zone, le mouvement Foi et Joie s'est investi depuis

déjà plus de cinq ans dans la formation des instituteurs. C'est une sorte de faculté en sciences de l'éducation qui s'est petit à petit mise sur pied en collaboration avec l'Université publique du Nord-est, l'Université d'État et le Ministère de l'éducation d'Haïti.

Depuis 2001, Solidarite Fwontalye/SJM-Haïti plaide pour le respect des droits des migrants. Il fait un travail d'incidence et de conscientisation en vue d'un traitement humain des rapatriés ou des travailleurs refoulés de la République Dominicaine. SJM-Haïti par sa ténacité a réussi à changer l'image de la personne du rapatrié au regard de la population locale, qui considérait ce dernier comme un objet de mépris et d'exploitation. Aussi SJM-Haïti fait-il un travail de prévention à la migration dans l'accompagnement des paysans avec des projets agricoles et de transformation des produits agricoles. Il faut remarquer aussi qu'au niveau social et familial Solidarité Fwontalye/SJM-Haïti joue un rôle important dans la résolution des conflits conjugaux. Plusieurs femmes victimes de violences domestiques y trouvent refuge et justice. L'institution les accompagne

gratuitement dans les tribunaux quand aucune entente à l'amiable n'est envisageable.

La Compagnie de Jésus est aussi très consciente du défi pastoral



Groupe MEJ (Paroisse d'Osmond)
Crédit photo : Jean Hervé Delphonse, SJ

que pose cette réalité. C'est la raison pour laquelle elle a accepté d'administrer **une paroisse dans la zone périphérique de Ouanaminthe appelée D'Osmond**. Cette paroisse qui commence à s'implanter dans le Diocèse de Fort-Liberté, se veut un lieu de prière, de formation théologique et de catéchèse. Après un temps de tâtonnement, l'équipe paroissiale sur place commence à trouver l'élan, mais les défis pastoraux demeurent colossaux. En outre, face à la dégradation de l'environnement immédiat de la paroisse, s'appuyant sur la théologie biblique de la création et les Exercices Spirituelles, une pastorale écologique est en train de naître.

b) Perspectives dans le Nord Est

Pour faire face à l'avenir, il nous faudra une triple démarche de consolidation, de renforcement et de création ou d'imagination. Dans l'esprit des **PAUs**, la Compagnie cherchera à entretenir une meilleure collaboration entre les différentes œuvres et acteurs déjà présents et agissant dans la région. Ce témoignage de cohésion et de corps apostolique aura un impact insoupçonné sur tout le diocèse, au niveau ecclésial, et au niveau des institutions publiques. Avec le développement des zones franches dans le bas Nord-Est, la population continuera à grandir. Les écoles, qui dit mieux, les boîtes scolaires pullulent et dispensent une formation académique médiocre. Convaincue plus que jamais que l'avenir du pays passe incontestablement par l'éducation, **la Compagnie devra renforcer l'institut de la formation des maîtres pour pouvoir influencer le système éducatif dans la zone**. La structure de l'ESPESIL pourra se développer en une faculté

décentralisée de l'Institut Supérieur des Jésuites qui est déjà en gestation. Dans cette même veine, le diocèse de Fort-liberté, dans sa velléité de mettre en place un Campus de l'UNDH (UDERS sollicitera éventuellement la collaboration de la Compagnie) une équipe de jésuites bien formés basée à Ouanaminthe offrira une aide précieuse dans ce domaine, nous permettant d'atteindre, ne serait-ce qu'indirectement, notre propre objectif, celui d'accompagner les jeunes de notre pays dans la création d'un avenir porteur d'espérance.

La Compagnie de Jésus est aussi présente dans le haut Nord-Est (Sainte Suzanne, Vallières, Mombin-Crochu, Carice et Mont-Organisé. Ces petites villes qui sont perchées dans, et coiffées par, les hautes montagnes dont la chaîne du Haut Piton) de façon indirecte à travers Foi et Joie qui a une école fondamentale à Carice et qui accompagne des écoles nationales dans la commune de Mombin-Crochu. Le **SJM**, visite les tribunaux de temps en temps, dans le cadre de projets spécifiques de formation ou d'enquête sur la problématique des droits humains dans la zone. Aussi les jésuites sont-ils connus à travers le travail du Groupe d'appui au développement rural (**GADRU**) qui accompagne depuis plus de trois décennies les paysans en encourageant une exploitation agricole responsable qui respecte l'environnement et les microsystemes. Il faut mentionner aussi d'autres initiatives dans la section de Bois Laurence pour développer un modèle intégré d'intervention dans le milieu rural.

Le renforcement de la Compagnie dans le haut Nord-Est est

indispensable et complémentaire si notre intervention veut être intégrale et durable dans le Département. C'est une opportunité à saisir. Par exemple, a) un plaidoyer pour un environnement sain sera improductif si rien n'est fait pour stopper l'hémorragie environnementale dans le haut Nord-Est, d'où tous les grands cours d'eau baignant le bas Nord-Est tiennent leurs sources; b) la *bidonvilisation* de Fort-liberté, de Ouanaminthe, du Trou-du-Nord ne sera freinée que si les services de bases sont offerts dans le haut Nord-Est, si un accompagnement effectif de nos paysans est fait dans l'urgence, si les infrastructures routières sont construites de façon durable, si l'encadrement en formation technique est offert à nos jeunes, si notre conscience écologique est suffisamment aiguisée pour prévenir le danger écologique et environnemental qui s'en vient quand nos mornes et montagnes auront été complètement dénudés.

La Compagnie en prenant en compte le haut Nord-Est dans son champ apostolique pourra aider à éclairer les politiciens et les acteurs sociaux qui n'arrivent pas à envisager un plan de développement inclusif pour tout le Département. Dans cette perspective, outre un engagement explicite au niveau de l'environnement, des endroits comme Mont-Organisé, Carice ou Mombin-Crochu offrent un cadre idyllique pour accueillir à l'avenir un centre de spiritualité et/ou une maison de campagne.

La Compagnie de Jésus sur la frontière Nord jouit d'une position envieuse. Elle est l'unique communauté religieuse sur toute l'île pouvant se réclamer d'une présence

binationale avec deux équipes solides et des institutions partageant une vision commune des deux côtés de la frontière. Dieu nous a mis sur cette frontière parce qu'Il a un plan pour ces deux peuples. Ils vivaient paisiblement pendant des siècles au point que dans les années 1870, les accords bilatéraux effaçaient pratiquement les frontières, mais que le nationalisme aveugle du début des années 1930 a tout détruit. Si nous ne pouvons pas réécrire l'histoire, nous pouvons nous y ressourcer en vue de cicatriser les blessures et orienter l'avenir vers une plus grande humanité entre les deux peuples, victimes des incompétences, du racisme et de la méfiance mutuelle de leurs dirigeants du 20^{ème} siècle.

Dans cette optique, la coordination et la collaboration entre les institutions similaires, les rencontres régulières, les manifestations publiques impliquant tous nos collaborateurs et collaboratrices, les formations communes, les échanges de professionnels, création d'une œuvre commune etc., sont des espaces à explorer dans le processus de discernement entre les deux équipes. Le défi serait de rendre témoignage : que les collaborateurs ignaciens, jésuites et laïcs, sur la frontière démontrent qu'il est possible de transcender les conflits et les formes de nationalisme stériles et stérilisants au profit de la Justice des deux côtés de -et sur - la frontière.

La Présence de la Compagnie dans le grand Sud

Le Sud renvoie à trois grands blocs géographiques, le Sud-est, le Sud et la Grand 'Anse (Sud-ouest). Cette partie du pays très mal connue renferme un énorme potentiel de par sa beauté naturelle, ses plages, ses massifs, ses grottes, ses chutes d'eau et ses bassins, bref, ses villages perchés dans les montagnes ou au bord de la mer révèlent une façon d'habiter propre du Sud, conservant un héritage colonial intéressant dont nos géographes ne parlent pas assez. C'est dans cette région du pays que le vrai panaméricanisme a pris naissance, quand le gouvernement haïtien sous le leadership du Président Alexandre Pétion appuya sans compter les libérateurs de la grande Colombie, Simon Bolivar et Miranda, leur fournissant ce dont ils avaient besoin : armes et munitions, hommes et argent avec la seule condition de libérer les esclaves et bannir l'exploitation servile de l'être humain partout où ils passeraient. Une belle histoire de magnanimité humaine non reconnue ou étouffée par les grands de ce monde, mais dont Haïti continue à payer les frais avec fierté.

Cependant, cette partie du pays est bien connue pour sa vulnérabilité sociale, politique et naturelle. En effet elle est située sur la trajectoire des ouragans qui frappent régulièrement le pays. La période cyclonique qui tend de juin à novembre est une période de grand stress pour les gens du Sud qui se relèvent petit à petit des dernières catastrophes naturelles dont la plus meurtrière et dévastatrice a été l'ouragan Matthew en 2016. Cette zone

est aussi fragile parce que les villages sont isolés les uns des autres à cause de l'absence d'infrastructure de base. En effet, cette zone, surtout la Grand' Anse, est largement réputée pour être l'une des plus grandes victimes de l'État Haïtien vu les conditions lamentables de ses infrastructure (routes, ponts, édifices publics, installations sportives).

Les services de base tels que : transport en commun, accès à l'eau potable et à l'électricité sont parmi les plus critiques par rapport aux autres départements. Les petites villes côtières dont la beauté naturelle est insaisissable et dont les richesses naturelles sautent aux yeux s'appauvrissent malheureusement en raison de cet isolement géographique et politique. Il n'y a donc l'ombre d'aucun doute que la présence jésuite doit être renforcée dans cette partie du pays parce qu'elle offre des opportunités d'intervention apostolique envieuses et ces champs d'intervention, comme nous le verrons, sont multiples, divers et inexplorés.

c) Une paroisse dans le diocèse de Jérémie.

La Compagnie de Jésus est connue dans cette région du pays par plusieurs voies. Premièrement à travers les jésuites eux-mêmes. Un grand nombre de jésuites est issu du Sud, notamment l'évêque de Jérémie, l'un des quatre diocèses de cette partie du pays. Ceci favorise une proximité réelle avec l'Église locale et crée des liens entre la Compagnie et les gens. Deuxièmement, comme dans les autres régions, la Compagnie intervient à travers les œuvres de Foi et Joie et celles de SJM-Haïti renforcé par le bureau de développement jésuite.

En effet, Foi et joie a trois écoles dans cette région : deux dans le Sud-Est une à Desormaux dans la Grand' Anse. Cette institution a aussi dans le passé contribué à la formation des maîtres de toutes les écoles presbytérales du diocèse de Jérémie. Cependant cette visibilité s'est élargie et la vision solidaire des jésuites est mieux appréhendée suite à l'intervention de la Compagnie de Jésus dans la partie Sud et Sud-ouest, après le passage de l'ouragan Matthew, à travers le SJM-Haïti et le Bureau de Développement. C'est-à-dire, l'accompagnement humain des victimes, la construction de plus d'une centaine de maisons pour les familles sinistrées, l'appui donné à des paroisses touchées à travers les curés et la prompte reconstruction de l'école de Desormaux renforcent cette visibilité et font mieux saisir le mode de procéder jésuite.

Voyant les jésuites à l'œuvre, d'aucuns semblent favorable à une présence plus stable de la Compagnie dans cette Région. Il faut en toute vérité dire que la demande d'une présence jésuite dans le Sud a été officieusement formulée par plusieurs évêques de cette zone bien avant le passage de l'ouragan Matthew. La Compagnie se trouve en face d'une



Sainte Thérèse de l'enfant Jésus (Diocèse de Jérémie)
Crédit photo : Jean Hervé Delphonse, SJ

opportunité exceptionnelle pour rendre plus stable et plus structurée sa présence dans le Sud.

Le diocèse de Jérémie, dont

l'évêque est un Jésuite, demande et insiste. Le premier champ apostolique qui nous est offert est l'érection et l'administration d'une paroisse. Une paroisse dans le diocèse de Jérémie ouvre une fenêtre importante en vue d'une collaboration plus profonde avec cette église locale qui ne manque pas de défis, compte tenu de son histoire, son implication politique et son isolement géographique. C'est dans cette optique apostolique que la Compagnie accueille positivement et étudie la faisabilité de la mise en place d'une paroisse dans la commune de Roseau. Par cette initiative, elle entend aussi répondre au moins à deux exigences. La *première* renvoie à la première préférence apostolique universelle, celle qui fait de nous des accompagnateurs appelés à montrer le chemin vers Dieu. Nous avons déjà tissé des liens avec une bonne partie de la population de la Grand'Anse dans un contexte essentiellement social. Notre présence dans une paroisse permettra aux habitants de découvrir un autre trésor de la Compagnie c'est-à-dire, sa spiritualité.

La *deuxième* exigence consiste à étendre nos lieux de mission en vue de nous assurer d'une utilisation optimale des ressources de la Compagnie au regard de l'évolution de notre effectif de prêtres tout en apportant notre modeste présence et notre soutien fraternel à l'administrateur du Diocèse, notre confrère Mgr. J. G. Décoste. L'autre champ apostolique se profile autour de la mise en place de **I'UDERS** du Diocèse de Jérémie. L'intention de l'Évêque d'impliquer des jésuites dès le début de cette œuvre ne saurait être plus claire. Pour la Compagnie cela lui donne une opportunité unique d'étendre sa mission et de

poursuivre son objectif, celui de participer à la formation d'une nouvelle génération d'hommes et de femmes engagés dans la transformation sociale, politique, économique et religieuse de ce pays. Les deux apostolats se compléteraient, le travail universitaire bien qu'exigeant n'exclut en aucun cas la possibilité d'appuyer une pastorale de proximité dans une paroisse. Au contraire cette dernière peut devenir un vaste laboratoire de recherche, de pratique et d'implication universitaire.

d) Une maison d'accueil dans le diocèse des Cayes

La Compagnie vient d'acquérir deux beaux terrains à Port-Salut non loin de la mer. Ces acquisitions constituent déjà un grand pas vers la construction d'un centre multi-service voire d'un centre d'accueil pour les familles lors des cyclones très fréquents dans la zone et un lieu intéressant pour recevoir les candidats, les novices, les jésuites et collaborateurs apostoliques.

Depuis déjà plusieurs décennies la Compagnie voulait s'offrir un espace de repos pour les jésuites en Haïti. Nous espérons que très bientôt nous aurons un endroit assez spacieux, beau et confortable, capable d'accueillir les confrères en quête de repos et de solitude. Haïti devient de plus en plus stressant, se défouler et se reposer en communauté ou en groupe d'amis dans le Seigneur, ou même individuellement s'avère urgent si nous voulons durer. Dans ce sens, cette maison à finalité apostolique peut offrir de temps en temps un cadre reposant, simple et

confortable aux confrères jésuites pour qu'ils se refassent une santé tant au niveau personnel qu'institutionnel.

5. L'institutionnalisation de la Gouvernance de la Compagnie de Jésus en Haïti

Les membres de la Compagnie qui sont à l'étranger ou en dehors de la capitale du pays sont accueillis généralement au Centre de spiritualité à Cazeau ou à la Communauté Saint Ignace Loyola du Canapé-Vert quand ils rentrent à Port-au-Prince. Toutefois, touché par le plan global de restructuration de la Compagnie, le centre se dépouillera de cette vocation et la résidence du Canapé-Vert deviendra logiquement l'adresse principale des compagnons de passage à Port-au-Prince. En réalité, depuis la nomination du nouveau supérieur des jésuites du Territoire d'Haïti en juillet 2018, au moins trois entités se partagent les locaux de Canapé-Vert à savoir : la Communauté Saint Ignace, la



*Croix, Cierge et Tabernacle de la Résidence Ignace de Loyola
Crédit photo : Pierre-Reginald Milorme*

Curie et le Bureau de Développement de la Compagnie de Jésus.

S'agissant de la Curie et du Bureau de Dé-

veloppement, la Compagnie envisage, à l'avenir, de les déménager dans un nouvel espace se trouvant à Pacot. Situé au pied des montagnes qui entourent la ville de Port-au-Prince, ce quartier résidentiel abrite les maisons provinciales de bon nombre de congrégations religieuses. En outre, si le paysage boisé et frais qui le caractérise offre une grande commodité à ses résidents, sa proximité avec les institutions les plus importantes du pays telles que : le Palais présidentiel, le Parlement, les grands Ministères de l'Etat, l'Archevêché de Port-au-Prince, les meilleurs collèges et universités du pays entre autres a fait de ce quartier le siège central d'une avalanche d'institutions nationales et internationales considérées parmi les plus importantes. Tels sont, entre autres, les facteurs qui expliqueraient le projet de la Compagnie quant à la relocalisation de la curie et du Bureau de Développement à la maison de Pacot.

Normalement, le déménagement de ces deux organes favoriserait de manière considérable les possibilités d'accueil de la communauté du Canapé-Vert. Toutefois, le conditionnement que nécessite la maison de Pacot avant de pouvoir l'habiter implique un budget relativement important dans la mesure où l'édifice mérite d'être réhabilité ou reconstruit de manière à accommoder convenablement les membres de la curie, le Bureau de Développement et disposer de deux ou trois chambres de visiteurs. Ceci est fonction de la résolution définitive du conflit existant autour de la propriété même si on n'a pas eu d'ennuis pendant ces deux ou trois dernières années.

III. Statut du Territoire, le Projet Caraïbes et la perspective de la Province des Caraïbes

Le 29 septembre 2014, les jésuites travaillant en Haïti, avait écrit au père Jean Marc Biron, Provincial du Canada français à l'époque, pour lui demander de proposer au Rév.



P. Adolfo Nicolas, qu'Haïti soit érigée, avec la création de la nouvelle Province, en région, dirigée par un Supérieur Majeur, ayant toutes les

prérogatives pour prendre les décisions qui s'imposent pour organiser, animer et orienter la vie de ladite région conformément aux constitutions de la Compagnie de Jésus, spécialement dans sa huitième partie¹⁴, et selon les nouvelles orientations concernant le gouvernement telles que prévues et promues par le Décret 5 de la 35^e Congrégation Générale. Dans sa réponse en date du 6 septembre 2016, le Père Général disait ne pas souhaiter recommander à son successeur qu'Haïti soit érigée en Région dépendante de la province du Canada. Par contre il a fortement encouragé le renforcement de la gouvernance locale. Il disait que la Compagnie devait maintenir des liens

¹⁴ Cf. « La tête et le gouvernement qui en descend »

internatio-naux mais que ces relations de-vaient se vivre de plus en plus dans les années à venir avec d'autres unités apostoli-ques dans les Caraïbes. Se référant à la rencontre de la **CPAL** qui s'est tenu au Salvador quelques mois plus tôt, il invitait les jésuites de la Caraïbe à surmonter les tensions du passé, discerner ensemble notre réponse apostolique aux défis communs et à développer ensemble une structure de gouvernance qui soit compatible aux objectifs apostoliques. Nous avons été invités à la créativité pour ne pas se rabattre sur des notions anciennes et familières mais de plus en plus anachroniques.

Une année plus tard, soit le 31 juillet 2017, dans leur lettre conjointe les provinciaux des deux provinces du Canada écrivaient qu'il va de soi que la transition d'Haïti vers une nouvelle structure caribéenne implique une bonne préparation ; qu'il était important de s'assurer de ne pas précipiter les choses. Et que le statut à venir du territoire d'Haïti n'est pas lié à l'avènement de la nouvelle Province canadienne en juillet 2018. Ils indiquaient aussi que les autorités de la Compagnie, au Canada, accompagneront les jésuites haïtiens tout au long de ce parcours qui les conduira à la prise en charge de leur territoire apostolique.

C'est le 8 février 2018 que la nomination d'un supérieur pour Haïti a été communiquée. Dans les statuts définissant l'office du supérieur pour Haïti, le Père Général a précisé que l'ensemble « des dispositions étaient valables pour trois ans, *ad experimentum*, et feront objet d'une évaluation avant d'être éventuellement renouvelées. » Dans la correspondance adressée à tous les compagnons jésuites de

la province, en date du 13 février 2018, le Provincial soulignait que le lien du Territoire avec la Province du Canada « demeurera important et que celle-ci continuera d'apporter un appui à Haïti au cours des prochaines années. » Dans la lettre que le Père Général nous a envoyée en mars de l'année dernière, il a exprimé son appréciation pour notre travail « vers une intégration progressive à l'intérieur d'une unité apostolique plus large dans la région de la Caraïbe. »

Après deux années dans la nouvelle formule, nous sentons que la Compagnie de Jésus devra répondre à l'appel spirituel à travailler dans la Caraïbe de manière plus articulée, sans penser pour le moment à une structure administrative. Pour concrétiser cette réponse, il a été mis en place un projet (*Proyecto Caribe*) qui nous fait regarder vers les Caraïbes de manière articulée. Cette initiative nous a aidés à mieux nous connaître, partager et agir ensemble pour renforcer notre réponse aux défis très concrets et particuliers de la région.

Notre participation active à ce projet nous permet de développer des espaces de dialogue et de discernement entre les régions et les provinces de la Caraïbe afin de favoriser la collaboration et le travail articulés à moyen terme et la formation d'un plan apostolique commun à long terme.

Le PROJET-CARAÏBES entend redéfinir notre mission apostolique dans la Caraïbes, comme réponse aux nouvelles réalités socio-ecclésiales que confronte la Compagnie de

Jésus dans ces temps de globalisation, en tenant compte de la diminution significative du nombre des jésuites dans la région en promouvant des propositions de plus grande collaboration et d'unité entre nos Provinces et Régions, en tenant compte de la spécificité historique, linguistique et socio-économique de chaque pays et en marchant vers une mission apostolique commune. Ce Projet cherche les mécanismes nécessaires et avance de manière graduelle, tout en respectant les différentes identités. Loin d'être une simple question administrative, le Projet est avant tout apostolique et implique, par conséquent, un discernement continu et un dialogue entre tout le corps apostolique.

Une participation plus efficace d'Haïti au Projet-Caraïbes et notre engagement concret dans la perspective d'une nouvelle province dans les Caraïbes passent nécessairement par une meilleure structuration et une plus grande institutionnalisation de notre mission en Haïti. Notre identité de « pèlerins » sur le territoire doit être mieux travaillée, appropriée et assumée pour mieux faire face à la problématique régionale.

Conclusion

La Compagnie veut miser sur une réorganisation de son apostolat en Haïti en vue d'un enracinement de plus en plus manifeste et efficace dans le pays. Évidemment, l'évolution de l'effectif des jésuites d'Haïti, l'énormité des défis présentés, la grandeur des attentes suscitées entre autres, ont largement servi à la conception du projet de restructuration de la Compagnie de Jésus en Haïti.

Cependant, la réalisation du projet implique plusieurs conditions. D'abord, les initiatives auxquelles la Compagnie s'est engagée nécessitent des intervenants suffisamment préparés pour s'assurer d'un maximum de satisfaction notamment du côté des bénéficiaires de notre mission. D'où la nécessité de prévoir une formation plus complète des jésuites et des collaborateurs et collaboratrices. Ensuite, les grandes décisions du Territoire d'Haïti sont, logiquement, prises de concert avec la Province du Canada, il est donc fondamental que les discussions engagées dans le cadre de ces orientations générales soient abouties avant de s'engager dans des actions concrètes. Une autre condition aussi majeure que les précédentes se rapporte à l'appui du Corps universel quant à la poursuite de notre démarche. Même lorsque la vitalité apostolique et l'évidence des besoins plaident en faveur de notre approche, l'adhésion de la Compagnie universelle s'avère fondamentale à sa matérialisation.

Enfin, nous devons souligner qu'en cherchant à aligner nos actions apostoliques sur les grandes orientations pour les dix prochaines années, la Compagnie jette les bases de son ouverture à une structure plus globale. En effet, il nous semble indispensable d'avoir des assises bien implantées dans le milieu dans lequel nous travaillons pour être sûrs que nous serons à la hauteur des exigences qui pourraient se présenter, éventuellement, dans le cadre d'une réforme ou une évolution structurelle impliquant un plus grand rapprochement du Territoire d'Haïti avec la région de la Caraïbe.

Prions avec José María Rodríguez Olaiozola, comme le propose notre DDA :

Quand le messager passera, qu'il ne me trouve pas endormi, occupé à d'autres occupations, indifférent à sa voix. Que cela ne soit pas son récit de semence que le vent balaie, ou de la lumière qui n'éclaire personne. Lorsque le messager passe, que je ne détourne pas mon visage de sa proposition. Son message sera présenté dans un livre, en vers, ou ce sera une strophe d'une chanson qui m'enveloppera. Cela viendra, peut-être, d'un ami, d'une personne brisée ou du pain rompu. Je lui ouvrirai ma maison, je mettrai mon cœur en jeu et j'écouterai, avidement, ses paroles. Et ensuite, cela changera ma vie.

Lè mesaje a pral pase, li pa dwe jwenn ou ap dòmi, okipe ap fè zafè ou, epi pou vwa l pa di ou anyen. Pinga van pran mesaj li pote a tankou yon grenn semay, oswa li vin tankou yon limyè ki pa klere pèsonn. Lè mesaje a ap pase, se pa pou m vire tèt mwen devan sa li ofri m nan. Se yon pawòl k ap parèt nan yon liv pwezi, oswa l ap yon kouplè yon chante k ap vlope m. L ap soti, petèt, nan men yon zanmi, yon moun delala oswa nan yon moso pen. M ap louvri pòt kay mwen ba li, m ap bay tout kè mwen epi m ap koute pawòl li yo ak anpil atansyon. Lè fini l ap chanje lavi mwen. **AMEN!**

Annexes

ANNEXE I

Province du Canada français de la Compagnie de Jésus
Maison provinciale, 23 rue Larry West, Montréal, QC H2P 1S6 CANADA



Le 13 février 2018

OBJET : Nomination d'un supérieur d'Haïti par le Père Général

À tous les compagnons jésuites de la Province

Cher confrères,

J'ai la joie de vous annoncer que le P. Arturo Sosa, notre supérieur général, a nommé notre compagnon Jean Denis Saint Félix comme supérieur d'Haïti. Cette décision m'a été transmise par le secrétaire de la Compagnie, le P. Antoine Kerhuel, dans une lettre du 8 février courant qui stipule que la décision du Père Général a été prise après avoir examiné les informations reçues de notre Province et avoir pris l'avis de ses conseillers. Cette nomination représente un pas en avant très positif pour le territoire d'Haïti et pour l'avenir de la Compagnie dans la région des Caraïbes.

La lettre était accompagnée d'un décret officiel de la nomination et d'une autre lettre demandant au Provincial de remettre au futur supérieur un exemplaire des Directives pour les Supérieurs locaux. Plus encore, un troisième document intitulé Statuts définissant l'office de Supérieur pour Haïti était joint et il présentait en 14 points les responsabilités du Supérieur. On y précise que le supérieur est redevable directement au Provincial du Canada; dans ce contexte, on comprend que le lien avec la Province du Canada demeurera important et que celle-ci continuera d'apporter un appui à Haïti au cours des prochaines années.

Le document du Père Général stipule que le supérieur d'Haïti sera responsable de l'animation spirituelle, de la coordination et de la supervision de l'administration des biens temporels; il fera la visite des maisons et des œuvres; il recevra la plupart des comptes de conscience des jésuites vivant en Haïti; il décidera d'un certain nombre d'affectations des jésuites sur le territoire d'Haïti et il pourra suggérer au Provincial des affectations pour des jésuites haïtiens en dehors d'Haïti. Il aura aussi des responsabilités liées à la formation comme celle de l'admission au noviciat et aux premiers vœux.

En fin de document, le Père Général spécifie que les dispositions ainsi définies sont valables pour trois ans *ad experimentum* et qu'elles feront donc l'objet d'une évaluation au terme de ces trois années avant d'être éventuellement renouvelées.

Téléphone: (514) 387-2541 Télécopieur: (514) 387-5637
province@jesuites.org www.jesuites.org

J'aurai une conversation avec Jean Denis et aussi avec Miller Lamothe, mon délégué actuel pour Haïti, afin de déterminer la date qui conviendra le mieux pour le début du mandat du Supérieur d'Haïti. D'ici là, je demande à chacun de nous de prier pour notre confrère et pour la Compagnie de Jésus d'Haïti: les prêtres sont invités à célébrer l'eucharistie à cette intention.

En terminant, je veux exprimer mes remerciements et ceux de tous les jésuites de la Province à notre confrère Miller Lamothe qui a pris à cœur les responsabilités de Délégué du Provincial pour Haïti, d'abord, à partir de 2001, pour la vie communautaire et la formation en Haïti, puis, à partir de 2012, pour l'ensemble de l'activité jésuite en Haïti. Il mérite certainement, lui aussi, l'accompagnement de notre prière.

Fraternellement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Erik Olan' with a stylized flourish at the end.

Erik Olan, SJ
Provincial

ANNEXE II

Statuts définissant l'office de Supérieur pour Haïti

8 février 2018

Note préliminaire :

Les références dans le texte ci-dessous à la « Province du Canada » ou au « Provincial du Canada » sont à interpréter aujourd'hui comme « Province du Canada français » et, ultérieurement à sa formation, comme « Province du Canada ».

1. Le Supérieur pour Haïti sera nommé par le Père Général, à partir d'une ternie présentée par le Provincial du Canada, après des consultations convenables.
2. Il sera directement redevable au Provincial du Canada.
3. Il sera responsable de l'animation spirituelle, de la coordination de la formation des nôtres, de la coordination apostolique et de la supervision de l'administration des biens temporels sur l'ensemble du territoire d'Haïti.
4. Il fera la visite annuelle des maisons et des œuvres et recevra le compte de conscience des compagnons vivant et œuvrant sur le territoire. Lui-même, les supérieurs de communautés et éventuellement des directeurs jésuites d'œuvres importantes feront également leur compte de conscience au Provincial, lors de sa visite annuelle.
5. Pour le soutenir dans sa tâche, il aura des consultants dont le nombre sera fixé par le Provincial et qui seront nommés par lui, en consultation avec les jésuites vivant en Haïti. Ces consultants auront le statut officiel de Consultant du Supérieur pour Haïti.
6. Il décidera l'affectation des jésuites dans les différentes maisons et œuvres d'Haïti, y compris la nomination des directeurs d'œuvres, selon les besoins de la mission apostolique et du bien-être des jésuites. Dans ce contexte, il pourra proposer au Provincial qu'un jésuite habituellement lié à Haïti soit envoyé temporairement ou appliqué à une autre Province ou Région de la Compagnie.
7. Il participera de temps à autre, à titre de consultant extraordinaire, à la consulte de la Province du Canada, quand cette dernière traitera de questions relatives à Haïti.

8. Il aura droit de participer *ex officio* aux congrégations provinciales de la Province du Canada.
9. Selon les ententes administratives qui seront établies entre l'actuelle Province du Canada français et la future Province du Canada, des ententes auxquelles contribuera le Supérieur pour Haïti par des propositions et des suggestions, celui-ci aura la responsabilité de la gestion des budgets qui auront été déterminés aussi bien pour la caisse de l'administration générale des communautés et des œuvres que pour l'arca *seminarii*. Avec le Bureau de développement d'Haïti, il pourra, avec l'accord du Provincial, élaborer et mener à bien des projets spéciaux de développement, toujours dans le cadre établi par les règles de l'administration des biens de la Compagnie.
10. En ce qui regarde la formation, le Supérieur pour Haïti sera responsable de l'admission au noviciat et aux premiers vœux. Après les demandes d'informations et les consultations nécessaires, il fera des propositions au Provincial, en vue d'une décision à prendre par ce dernier, à propos de l'entrée en théologie et de l'accès aux ordres sacrés des scolastiques haïtiens ou destinés à Haïti. Il préparera les dossiers d'admission aux derniers vœux, en choisissant, avec ses consultants, la liste de ceux auxquels des informations seront demandées. Toujours avec ses consultants, il examinera les informations reçues et enverra son opinion et celle de sa consulte au Provincial qui ajoutera sa propre opinion et celle de ses consultants et proposera l'admission au Père Général.
11. Il fera des recommandations au Provincial pour la nomination des supérieurs.
12. Au niveau des communications, il enverra ses rapports (de visites ou de traitement des affaires) au Père Général, par l'intermédiaire du Provincial du Canada.
13. Avec l'appui du Provincial du Canada, du Président de la Conférence jésuite du Canada et des États-Unis (JCU) et du Président de la Conférence jésuite des Provinciaux d'Amérique latine (CPAL), le Supérieur pour Haïti travaillera à renforcer le corps apostolique de la Compagnie en Haïti, dans la perspective de la future intégration d'Haïti à la nouvelle entité administrative et apostolique des Caraïbes.
14. Ces dispositions sont valables pour trois ans, *ad experimentum*, et feront l'objet d'une évaluation au terme de ces trois années, avant d'être éventuellement renouvelées.

ANNEXE III

Un Simple Portrait



Père Jean Denis Saint-Félix

1. A une question, apparemment simple, une réponse complexe. Je suis un homme écartelé, divisé, voire traversé par de nombreux paradoxes que je n'entends pas résoudre: je suis à la fois paysan, profondément attaché

à la terre, au jardin, mais j'ai aussi un petit côté citadin chez moi; je suis un homme de relations, je suis à l'aise en communauté et en famille, mais je chéris la solitude de la prière, de la méditation et de la lecture; je suis un homme de parole et de silence; je vis de littérature et de philosophie mais aussi de spiritualité et de théologie; je suis habité par mon pays et ses multiples défis, mais en même temps ouvert au monde et ses besoins urgents. Voilà, je suis à la fois mondain et extra-mondain, je suis d'ici et d'ailleurs. Je suis fils d'Haïti et fils de l'Église et ceci presque biologiquement.

2. J'ai entendu parler des jésuites à la radio dans les années 80. Le père Godefroy Midy, intervenait souvent à Radio Soleil, son engagement et son sens de la mesure avaient planté en moi quelque chose d'inouï, très difficile de nommer à l'époque car j'étais trop jeune. Ensuite grâce à mon Frère Yves - aussi religieux CICM -, j'ai pu rencontrer le P. Midy alors que je terminais mes études classiques. J'ai tout de suite saisi qu'il y avait dans la Compagnie un lieu où je pouvais approfondir quelque chose que je portais au plus profond de

moi. Le mot discernement m'était encore inconnu. Je n'étais pas pressé. En très peu de temps, cette indissociabilité entre la promotion de la foi et le combat pour la justice telle que formulée dans la 32^e Congrégation, m'a paru d'une extraordinaire originalité et sembla cadrer ma personnalité et configurer ma quête. Le binôme contemplation-action a trouvé en moi un terroir tout à fait naturel.

3. Mon parcours dans la Compagnie est parsemé de moments forts. Quand je suis entré dans la Compagnie, toutes les étapes de la formation se faisaient encore en dehors d'Haïti, à l'exception de la régence. Cela signifie que dès le début j'ai été exposé à une diversité de cultures, de langues et de modes d'appropriation et d'adaptation de la mission de la Compagnie. Je pense, cependant, que je resterai toujours marqué par les cinq années passées au Salvador de 1996 à 2001, où j'ai l'impression avoir reçu en héritage, dans le sillage des martyrs de la UCA, cette double passion : la passion des gens et la passion du livre. Là, j'ai appris à grandir en liberté et en responsabilité. Ensuite, un peu partout, au Canada, en Allemagne, aux États-Unis ou en France, j'ai fait l'expérience de l'ouverture, de l'hospitalité et de la rencontre. Voilà, le mot rencontre résume bien mon expérience, la rencontre des personnes et des cultures qui m'a appris à valoriser et à relativiser, à faire la différence entre l'essentiel et l'accessoire. Ce qui est sacré c'est la vie des gens, leurs histoires, leurs luttes quotidiennes en faveur de la vie et de la dignité humaine.
4. Depuis octobre 2017, je travaille comme Secrétaire du Bureau de Justice et d'Écologie à la Conférence Jésuite du Canada et des États-Unis. Tout d'abord, je dois dire que j'ai été très touché du fait que la Conférence ait jeté son dévolu sur ma personne pour remplir cette tâche. Je lui serai toujours reconnaissant. Deuxièmement, je pense que cette fonction m'a placé carrément au cœur de la mission universelle de la Compagnie de Jésus. Elle m'a permis de vivre cet aspect fondamental de notre mission qui est son universalité. Mais aussi, étant à Washington, participant au

travail de la Conférence, m'a offert l'opportunité d'être en contact permanent avec les grandes souffrances et les grands défis auxquels les femmes et les hommes de notre temps sont confrontés. C'est sûr que le temps a été court, trop court, mais les acquis sont énormes, désormais, pour beaucoup, Haïti a cessé d'être un simple chiffre, une donnée statistique de plus pour devenir une entité concrète avec un vrai visage. Pendant ce temps bref, j'ai découvert la nécessité pour Haïti de parler de sa propre voix, avec le ton qu'il faut. On a trop longtemps parlé en notre nom et de manière condescendante.

5. Au moment où je vous parle, le territoire d'Haïti compte cinquante-quatre (54) jésuites dont 25 prêtres et deux frères formés. Le 4 août prochain quatre nouveaux prêtres seront ordonnés. Nous avons trois novices et cinq pré-novices qui se préparent à entrer au noviciat en août prochain. L'évolution de la présence des jésuites en Haïti de 1986 à aujourd'hui a été lente, parfois timide mais constante et sereine. Il s'agit d'une présence modeste mais très appréciée et efficace. Dans les jours à venir, cette présence devra s'affirmer encore plus et correspondre davantage, de manière discernée et intelligente, aux attentes de la société et de l'Église vis-à-vis des jésuites.

L'héritage des jésuites du Canada français au niveau de la formation du clergé haïtien en général et dans l'organisation de la Compagnie en Haïti en particulier est un fait incontournable. Au niveau de la Compagnie, on se souviendra toujours de cette velléité pour une formation solide et diversifiée et ceci dans les meilleurs centres du monde. Notre histoire restera toujours tributaire de certains noms sans lesquels l'étape que nous vivons aujourd'hui serait tout simplement inconcevable. Des gens comme Jean-Guy Billodeau, Jean Bellefeuille, André Charbonneau, le frère Remy, Gilles Chaussé, Jean-Marc Biron, pour ne citer que ceux-là, ont profondément marqué notre destinée. Au nom de tous les jésuites haïtiens et en mon nom personnel, je saisis l'occasion pour redire notre gratitude

à chaque membre de cette province à laquelle nous avons toujours été très fiers d'appartenir, tant cette province contribuait et apportait à la vie et à la mission de la Compagnie universelle.

Aujourd'hui, compte tenu du chemin parcouru, de la qualité de la formation reçue, du nombre de jeunes jésuites présents sur le territoire et en formation, et de cette volonté de prendre en main notre avenir avec responsabilité dans le sens de répondre aux défis de notre temps, je pense que le moment est venu pour une plus grande autonomie.

6. En tant que supérieur d'Haïti, je serai responsable de l'animation spirituelle et apostolique de la Compagnie. J'ai reçu du P. Général la mission de veiller à ce que la mission de la Compagnie universelle soit vécue avec radicalité en Haïti. Comme supérieur, je continuerai à travailler avec le P. Erik Oland, le Provincial de la nouvelle province du Canada, province à laquelle Haïti restera attachée, au moins pour un certain temps. Même s'il me revient de prendre les grandes décisions qui concernent la vie du territoire, je ne manquerai pas de consulter le provincial du Canada et de me référer à lui au besoin. Sur la base des liens tissés avec la Conférence du Canada et des États-Unis, et en raison de la situation géographique et socio-culturelle d'Haïti, je vais travailler aussi en étroite collaboration avec les Présidents de la CPAL et de la JCU. Je participerai, dans la mesure du possible, à certaines rencontres au niveau des deux Conférences.
7. Au moment où je me prépare à assumer cette lourde et noble tâche, deux grandes priorités s'imposent, parmi d'autres : la première est celle de l'institutionnalisation de la Compagnie en Haïti. Dans le pays en général, nos institutions sont faibles ou affaiblies par des personnalités toute puissantes. La Compagnie n'est pas épargnée de ce fléau. Il faut, sans plus tarder, commencer à jeter les bonnes bases du processus d'institutionnalisation de la Compagnie en vue de la bonne gouvernance et de l'efficacité dans le

service. Une gestion saine et transparente de nos ressources tant humaines que matérielles s'inscrira d'emblée au cœur de ce processus. La deuxième grande priorité qui s'affirme avec évidence est celle de la mise en place de certains apostolats qui reflètent la grande et riche tradition de la Compagnie universelle. Notre centre de spiritualité doit prendre son envol définitif ; à côté de nos écoles de Foi et Joie, la création d'un collège plus traditionnel et d'un centre universitaire devient de plus en plus une nécessité. Il ne s'agit pas d'un simple caprice jésuite, mais d'une exigence émanant de la réalité de notre temps et qui a été clairement exprimée à travers notre plan apostolique élaboré en 2014. Pour ce faire, il nous faudra continuer à consolider le corps apostolique, approfondir davantage la discipline personnelle, communautaire, intellectuelle et spirituelle et trouver les moyens pour surmonter les entraves économiques.

8. Il est absolument essentiel, surtout pour les jésuites haïtiens, de se rappeler que nous faisons partie de quelque chose qui est plus grand que nous. Pour moi, l'une des plus grandes beautés de la Compagnie réside dans l'universalité de sa mission et de son corps. Maintenant, il est important aussi de savoir que l'une des conditions de cette universalité nous renvoie à l'approfondissement radical de notre réalité locale. Tout en restant ouvert au monde, un des aspects de ma mission me conduira à travailler pour développer davantage nos rapports avec les jésuites de la région, rassembler nos forces pour répondre aux problèmes que confronte la région et mettre les bonnes bases pouvant permettre au P. Général de penser à une structure de gouvernance plus appropriée pour répondre à notre mission commune dans la région. Pour le moment, je pense que Haïti peut apporter la formation de qualité et la jeunesse de ses membres, la connaissance des langues et la richesse de sa culture à ce processus croissant de proximité dans les Caraïbes.
9. Depuis ma première lecture du *Pèlerin russe* lors de ma longue retraite au noviciat, ma prière, un peu réflexe, est celle du publicain au temple. Depuis un certain temps, ma

prière prend de plus en plus la forme d'une prière de louange. Je suis très à l'aise dans la compagnie de Marie dans son Magnificat, sans aucun doute, l'une des plus belles pages des écritures. Le texte de l'enfant prodigue (ou du Père miséricordieux) accompagné de l'illustration de Rembrandt, les disciples d'Emmaüs, le Psaume 85 font partie de mon répertoire. Cependant, je dois avouer qu'une bonne page de Dostoïevski ou de Kundera est capable de me connecter, sans délai, avec le transcendant. Depuis mon Troisième An et maintenant avec cette nouvelle nomination, les textes de nos Constitutions et celui de la vie de mes contemporains - jésuite et non-jésuites - constituent l'une de mes sources de prédilection.

10. Enfin je voudrais remercier le P. Général et tous les jésuites de la province du Canada Français et d'Haïti pour la confiance qu'ils ont placée en moi. Une pensée spéciale à mes étudiants et collègues de l'UNDH où j'ai travaillé pendant plus de quatre ans et avec qui j'ai appris à donner le meilleur de moi-même. Je salue toute l'équipe de la Conférence Jésuite du Canada et des États-Unis, en particulier, Tim Kesicki et Sean Michaelson, pour leur ouverture et leur sincérité. Au Brigand et à vous ses lectrices et lecteurs, merci pour votre indulgence, votre intérêt manifeste et votre infaillible engagement aux côtés des plus petits, les oubliés de l'histoire et ses victimes, spécialement celles d'Haïti.

Jean Denis SAINT-FÉLIX, S.J.
Avril 2018.

ANNEXE IV



LA COMPAGNIE DE JÉSUS (S.J.S.)

95, route du Camp-Vert, B.P. 1792, Port-au-Prince, HT 6130, Haïti

Tél : (509) 3422-4528 / 2227-5489 / 3375-5377



Première Adresse aux Jésuites d'Haïti

*« Amour et vérité se rencontrent, justice et paix s'embrassent ;
la vérité germera de la terre et du ciel se penchera la justice. » (Ps. 84, 11-12)*

1. *Que le premier mot de ma première adresse soit celui de la gratitude. A Dieu le Père pour avoir confirmé la fondation et la vocation de la Compagnie en la plaçant avec son Fils. Je voudrais aussi remercier chacun de mes compagnons d'ici et d'ailleurs pour la confiance que vous me faites et pour votre robuste et indéfectible confiance dans l'avenir de la Compagnie en Haïti et son service au pays. Mes remerciements s'adressent aussi au père Provincial, et à travers lui, à toute la province du Canada Français, pour cette longue tranche d'histoire partagée ensemble et au cours de laquelle nous avons essayé de tisser ensemble un destin commun au-delà de nos différences. Toute ma gratitude aussi à l'endroit du Père Général pour avoir fait choix de moi pour présider à la prometteuse existence de la Compagnie de Jésus en Haïti pendant les années qui suivent. Enfin une pensée spéciale à toute ma famille et mes amis pour leur support toujours inconditionnel et leur prière.*
2. *Du fond du cœur, au nom de tous mes confrères jésuites d'ici et d'ailleurs, et en mon nom personnel, je voudrais offrir une broche, arbrée de nos sentiments de fierté et de gratitude au P. Miller **LAMOTHE** pour avoir toujours su veiller, et pendant si longtemps, au bien-être et au développement de la Compagnie en Haïti. Plus qu'un confrère, un Maître de novices, le délégué du P. Provincial, Miller tu as été pour nous tous et pour chacun un frère, un père qui nous aime d'un amour sincère, qui aime Haïti et qui aime profondément et passionnément la Compagnie. Je ne prétends pas cultiver toutes tes qualités, spécialement ta simplicité et ton humilité, mais je les tiendrai constamment présentes dans l'exercice de mes fonctions.*
3. *Aujourd'hui, avec mon installation comme supérieur des jésuites en Haïti, mais aussi, je voudrais croire qu'une nouvelle ère s'inaugure. Souffle un air de changement. A des degrés différents et à quelque niveau que ce soit, nous avons tous rêvé de ce*

1



moment et travaillé à son avènement. Au-delà d'une certaine autonomie, ce qu'au fond nous avons voulu c'est d'assumer plus de responsabilité et dans l'accomplissement de la mission de la Compagnie en Haïti. Cependant, je ne suis pas sans savoir que logés dans certains coeurs et esprits de petites appréhensions – sans doute légitimes. D'autres ont peur de l'avenir, d'autres sentent que leur petit confort, jusque-là garanti par une quelconque appartenance, est menacé. D'autres encore, beaucoup plus sérieusement, se demandent si la fragilité du corps que nous formons, participant à une situation environnante fragile et fragilisante, n'ira pas en s'aggravant. A ceci je réponds sans équivoque : notre petit groupe de jésuites d'Haïti est un groupe en majeure partie constitué de jeunes, dynamiques, talentueux et formés dans la meilleure tradition de la Compagnie universelle. A ce titre, nous rendons un hommage bien mérité à la Province du Canada Français qui n'a jamais lésiné sur les moyens nécessaires pour nous pourvoir de cet élément précieux qu'est la formation solide devant nous permettre d'affronter l'avenir avec liberté, confiance et responsabilité. Alors, rien ne saurait nous empêcher de regarder l'avenir avec espérance et

optimisme et oser « l'audace de l'improbable¹ ».

4. Je voudrais aussi réitérer ce que tous vous savez déjà : le territoire d'Haïti pendant un certain temps restera encore attaché à la nouvelle province du Canada. La présence du Provincial ici aujourd'hui témoigne de sa volonté de demeurer à nos côtés en ce moment crucial de notre existence où nous sommes en train de prendre en main notre destinée, tout en nous préparant sérieusement à intégrer une plateforme apostolique qui corresponde de manière plus authentique aux réponses que nous voudrions donner aux problèmes que confrontent non seulement Haïti, mais aussi toute la région de la Caraïbe. De même, dans les années à venir, nous continuerons de travailler aussi en étroite collaboration avec les deux conférences, la CPAL et la JCU dans le sens d'une meilleure consolidation du corps que nous formons et son intégration au corps universel de la Compagnie en vue de mieux répondre à notre mission de justice et de réconciliation ici et maintenant. En ce sens, Roberto **JARAMILLO** et Tim **KESICKI** n'ont jamais raté une occasion pour nous témoigner de leur solidarité et de

1. Lors de la célébration d'ouverture de la 36e Congrégation générale, le 2 octobre 2016, à l'église du Gesù, le P. Bruno Cardot, Maître de l'Ordre des Prêcheurs qui présidait la célébration eucharistique a invité les 215 capitulants à « oser

l'audace de l'improbable », et la volonté évangélique de le faire avec l'humilité de ceux qui savent que, dans ce service où l'humain engage toute son énergie, « tout dépend de Dieu ».



leur soutien inconditionnels. Enfin, je voudrais aussi vous rassurer que le P. Général, Arturo Sosa, et son Assistant Douglas Marcoullier, nous ont personnellement assuré de leur proximité et de leur engagement, témoignant de manière on ne peut plus éloquent du soutien de la Compagnie universelle dans le processus qu'ensemble nous avons initié et auquel nous voudrions tous renouveler notre engagement aujourd'hui.

5. *Je* voudrais maintenant, très brièvement, partager avec vous quelques grandes lignes qui constitueront la toile de fond de mon « supériorat » :

- 1) la discipline dans la vie de nos communautés, nos œuvres et nos vies personnelles ;
- 2) la profondeur spirituelle et intellectuelle ;
- 3) la culture du « oui » et l'amour du travail bien fait ;
- 4) un engagement toujours renouvelé et discerné à la cause des plus pauvres à travers l'éducation, l'accompagnement spirituel et pastoral, la recherche, le plaidoyer et le témoignage de vie ;
- 5) la collaboration sincère et efficace avec d'autres.

6. Nous sommes tous conscients combien notre crédibilité et notre capacité à rendre compte ont été pendant ces dernières années affectées. Nous ne jouissons pas toujours de bonne presse à l'extérieur, et ceci à tort ou à raison. Certains arrivent même à remettre en question notre capacité de vivre avec radicalité les conseils évangéliques. Nous ne sommes pas toujours bien perçus et notre image n'est pas extraordinaire. Il faut qu'on le sache ; les plus jeunes doivent le savoir. Tous, nous avons une tâche immense, celle de recouvrer la crédibilité tant nécessaire pour investir dignement les différents espaces de parole et de décisions au sein de la Compagnie et dans la société. A cette enseigne, je m'engage avec et envers vous à la restitution et à la promotion de notre fierté d'hommes, de nègres et de jésuites haïtiens. Cet engagement passe nécessairement par l'adoption des bonnes pratiques dans nos communautés, la transparence et la rigueur dans la gestion de nos ressources et la compétence et le sérieux dans notre travail. Je défendrai à corps et âme le respect de votre dignité mais aussi, je combattrai jusqu'au dernier soupir les pratiques déléatoires, la paresse apostolique et les contre-témoignages susceptibles de ternir l'image de la Compagnie et de l'Eglise.



7. *A* cause d'un déficit chronique d'institutionnalisation dont souffrent le pays et la Compagnie, des efforts seront effectués dans le sens d'une plus grande synergie et une meilleure communication. Les affaires de la Compagnie ne se régleront ni sur les réseaux sociaux ni sur la place publique. Comme jésuites, guidés par le magis, nous devons en tout faire mieux et aller toujours plus loin que d'autres. Dans cette perspective, nous avons la lourde responsabilité de vaincre certaines pratiques qui sont assez opératoires dans notre milieu mais qui sont si contraires à notre style de vie car caractéristiques de l'insécurité et de l'isolement. Les manières de procéder propre à la Compagnie doivent constituer notre seule boussole. Ensemble nous allons construire une Compagnie où les privilèges seront combattus et le mérite encouragé. Les dynamiques de groupe nous confortant dans la médiocrité seront jugulées ; et les amitiés solides susceptibles de rendre le corps apostolique toujours plus fort et plus performant seront encouragées. Notre Compagnie, nos

ouvrages et nos communautés s'exerceront de plus en plus à la « fidélité créatrice » vis-à-vis de la réalité dans laquelle nous vivons. Notre style de vie témoignera de notre volonté de rester toujours à l'écoute de cette réalité et de notre peuple.

8. *A*n demeurant, je vous invite tous à puiser dans notre extraordinaire tradition, dans notre spiritualité et charisme, dans les documents fondateurs de la Compagnie de Jésus, dans la fréquentation des Saintes Écritures, dans la prière personnelle et communautaire, dans la participation quotidienne et assidue aux Eucharisties, et dans la fidélité à l'examen de conscience, les ressources nécessaires pour qu'ensemble nous puissions tous participer à ce que j'appellerais « la refondation » de la Compagnie en Haïti². Formons vraiment un corps d'amis dans le Seigneur tout en étant des hommes avec les autres et pour les autres. S'adressant aux membres de la 33^e Congrégation Générale, réunis à la splendide salle Clémentine, le 26 février 2008, le pape Benoît XVI s'est

2. Ce terme est très cher à Gabriel Marcel, et désigne l'engagement et la possibilité qu'a l'homme d'assumer le risque qu'implique une promesse ; il serait l'essence même de l'amour. Par ailleurs, quand le P. Kolvenbach a réuni les supérieurs majeurs à Louvain, après la 34^e C. G., il a choisi ce terme pour éviter celui de refondation car selon lui, « Il importe peu d'utiliser ou non le mot à la mode de "refondation" : ce mot signifie seulement que la vie consacrée n'est pas appelée

à répéter ce que le fondateur a fait, mais à faire ce qu'il faisait aujourd'hui, dans la fidélité à l'Esprit, en réponse aux exigences apostoliques de notre temps. »

3. Ici, loin de nous enliser dans une quelconque prétention à savoir triomphaliste, il importe plutôt d'installer la Compagnie dans la fragile dynamique de quête constante de sens et de redéfinition permanente de sa mission au sein d'une réalité particulièrement volatile.



exprimé en des termes que voici :
« L'Eglise a besoin de vous, compte sur vous, et continue de s'adresser à vous avec confiance, pour atteindre en particulier ces régions physiques et spirituelles où d'autres n'arrivent pas ou ont des difficultés à se rendre. »
Aujourd'hui, paraphrasant Benoît XVI, j'aimerais vous dire que le pays a besoin de nous, l'Eglise compte sur nous, le peuple de Dieu attend beaucoup de la Compagnie de Jésus. Comme le souhaitait Benoît XVI, que ces paroles de Paul VI restent toujours gravées dans nos cœurs : « Partout dans l'Eglise, même dans les situations les plus difficiles et les plus actuelles, aux carrefours des idéologies et dans les tranchées sociales, il y a toujours eu et il y a

confrontation entre les exigences brûlantes de l'homme et le message éternel de l'Evangile, et là étaient présents les jésuites et ils le sont encore⁴. »

9. L'heure est donc venue, chers amis, chers confrères, de mettre la Compagnie au service du peuple, du pays et de l'Eglise, si nous attendons encore plus longtemps, il se pourrait que nous n'ayons plus de temps. Que Dieu notre Père vous bénisse, que Jésus notre Frère nous confirme dans sa Compagnie, que l'Esprit notre Consolateur nous fortifie et nous illumine et que Maman Marie nous accompagne et nous enveloppe dans son manteau de compassion, fidélité et de tendresse.

~~~~~

**A.M.D.G**

*P. Jean Denis SAINT-FELIX, S.J.*  
P. Jean Denis SAINT-FELIX, S.J.  
Supérieur des Jésuites en Haïti  
Tabarre, Port-au-Prince, 22 juillet 2018

4. Paul VI, 3 décembre 1974, à la 32e Congrégation Générale. Cité par Benoît XVI dans

son allocution aux 225 membres de la 35 Congrégation Générale, le 26 février 2008.



LA COMPAGNIE DE JÉSUS (LES JÉSUITES)  
PROVINCE DU CANADA  
TERRITOIRE D'HAÏTI

1

L'ÉTAT DU  
TERRITOIRE D'HAÏTI

*« C'est probablement la tâche principale d'une Congrégation comme celle qui s'ouvre pour vous aujourd'hui : puiser l'aide de l'improbable dans la fidélité à l'œuvre de l'Esprit. » (P. B. Cadore, OP, Gesù, Rome, 2 oct. 2016)*

1. Durant mes dix-sept mois comme supérieur du territoire, j'ai eu l'occasion de me faire une idée (toujours inachevée) de l'état du Territoire en rencontrant des supérieurs, des directeurs d'œuvres, des collègues et des collaborateurs, et en visitant les œuvres et les communautés. Nous avons pu établir aussi un plan opérationnel annuel avec l'effort de tous, en nous fixant des objectifs très concrets et réalistes. Cela a été mon "tableau de bord" pour cette première année.
2. Ce fut pour moi un temps plein de grâces et de consolations, je ne peux pas me plaindre. Je ne dois pas me plaindre. J'ai pu compter sur la confiance et la collaboration de tous. Il a été possible de travailler à la mise en place d'un esprit très positif, facilitant les différents processus. L'écoute et la rencontre ont été et constituent encore des éléments incontournables dans le cadre de la gouvernance du Territoire. Ainsi avons-nous pu monter une mini-curie qui fonctionne, avec la mise en place d'un minimum de structure administrative ; notre comptabilité est à jour et en ordre. Nous continuons aussi de poser les jalons en vue de finaliser les démarches liées à la légalisation de la FGM ; une page web est presque fonctionnelle. Une petite réforme est en cours dans les différentes communautés en vue de faciliter la vie en commun et l'adoption des bonnes pratiques en matière de structures administratives et communautaires. Dans chaque communauté je veux une distinction de tâches entre supérieurs, économes et ministres. Des commissions ont été créées dont une – celle portant sur l'enseignement supérieur – fonctionne à la perfection au point de pouvoir partager avec nous les résultats de leur travail.
3. Par ailleurs, l'année a également été particulièrement difficile sur deux plans : d'une part, la situation politique, sociale et économique du pays a été ardue, ce qui a rendu laborieuse toute dynamique constante de planification et de suivi. Les compagnons sont souvent très fatigués de cette réalité, bien que ce soit en même temps la complexité de notre réalité qui justifie le mieux notre présence ici en Haïti, donnant sens et orientation à notre vocation et à notre praxis. D'autre part, nous avons vécu des situations limites au niveau de certaines œuvres, en particulier à *Foi et Joie* où nous sommes confrontés à des problèmes d'ordre légal à cause de questions qui n'ont pas toujours été bien soignées dans le passé.
4. Tout cela ne nous a pas aidés à mieux nous projeter en tant que Compagnie et à trouver la meilleure façon d'entrer en relation avec la province du Canada, CPAL et JCU, dans notre volonté inébranlable de faire une vraie différence dans la vie de notre peuple, à être plus significatifs.
5. Cependant, avec la Consulte, nous nous sommes attelés à réfléchir patiemment sur la meilleure façon d'utiliser nos ressources et moyens dans les dix prochaines années, à la lumière des PAU. Je voudrais, dans les jours qui suivent, lancer un processus de



discernement autour de la restructuration du Territoire, en essayant de ré-imaginer la façon dont nous habitons notre Territoire en tant que jésuites et religieux, inspirés par notre identité et notre mission, en lien, bien sûr, avec le processus de discernement en commun de la Province, susceptible de conduire à l'élaboration d'une planification apostolique. Ce processus de restructuration nous conduira aussi à un plan articulé autour de 4 ou 5 projets déjà suffisamment identifiés et dans lesquelles nous voudrions investir nos forces et nos énergies. Le grand défi est de savoir comment aller de l'avant. Comment faire de notre rêve une réalité ?

6. La légitimité de notre rêve et la viabilité de n'importe quel projet dépendent de quelques conditions préalables, dont deux méritent d'être mentionnées. La première est une meilleure définition du statut juridique du territoire, qui reste ambigu malgré les progrès que nous avons constatés récemment. La seconde, liée à la première, concerne précisément le statut de notre participation à des espaces tels que le CPAL et la JCU. Dans les quelques réunions auxquelles j'ai eu le plaisir de participer, je me suis toujours senti le bienvenu et à l'aise. Pour moi, ce sont des moments de grande fraternité et de sympathie. Les échanges et les communications ont toujours été très enrichissants pour moi, tout comme les temps de prière commune et les moments de repos ensemble. Cependant, je sens évidemment que nous sommes dans une sorte d'impasse. Nous n'avons pas encore trouvé le moyen de rendre notre présence plus concrète et d'imaginer la forme qu'Haïti comme « *priorité apostolique* » devrait prendre, au-delà de notre participation aux assemblées, aux réunions et aux ateliers.
7. Témoinant toujours de notre grande ouverture au « projet Caraïbes » et à l'intégration éventuelle dans une plate-forme apostolique plus régionale, j'ai le sentiment que les jésuites haïtiens voudraient voir la Compagnie se développer et se consolider ici autour de quelques œuvres typiquement jésuites, capables de contribuer à la construction de l'Haïtien et du pays indépendamment de notre appartenance à l'une ou l'autre unité juridique. Dans les jours à venir vous recevrez un document où cette vision de restructuration du Territoire est clairement exprimée, sollicitant vos réactions, suggestions et surtout votre appropriation. Cette première consultation servira de base à une participation plus efficace aux différentes rencontres de la JCU et de la CPAL.
8. Dans l'imaginaire de beaucoup, Haïti représente un problème. Chaque fois qu'on nous voit venir, consciemment ou inconsciemment, on se préoccupe, pensant qu'on va devoir déboursier, souvent avec l'idée que les résultats seront à peine perceptibles. Nous faisons pitié. Malheureusement, l'aide que nous avons reçue, tant au niveau national qu'au niveau de la Compagnie, a souvent entretenu ce cercle vicieux de misère, créant une plus grande fragilité et entretenant un faux récit sur nous-mêmes. Comment sortir de ce cercle tout en sachant que nous avons besoin de l'aide et que les ressources nous manquent ? J'en vois trois réponses du point de vue de la Compagnie : a) la formation toujours plus solide et intégrale d'un nouveau groupe de jésuites haïtiens ; b) un soutien substantiel de la Province et de la Compagnie de Jésus dans la création d'œuvres capables d'offrir un service de qualité au peuple haïtien et qui permettent aux personnes qui y travaillent de vivre dignement sans avoir à mendier constamment ; c) un accompagnement respectueux par la Compagnie universelle des



nouveaux processus sur le territoire qui visent à donner plus de chair à cette dynamique de plus grande autonomie.

9. Au final, permettez que je remarque un double potentiel porteur d'espérance : d'une part, c'est au cœur même de notre chaos et de la dure et intenable réalité haïtienne que les PAU résonnent le mieux, prenant l'entière de leur sens et revêtant un caractère on ne peut plus urgent ; et d'autre part, la possibilité de disposer déjà d'un groupe de jeunes jésuites talentueux et traversés par une double passion, celle de l'Évangile et celle du pays et prêts à faire la différence dans la vie de tant d'hommes et de femmes aimés de Dieu. En ce beau temps de l'Avent, qui est le temps de l'attente, de la patience - forme chrétienne par excellence - évoquons la pensée de l'apôtre telle qu'exprimée dans sa lettre aux Romains : « *L'espérance ne déçoit pas, parce que l'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné.* » (Rm 5,5). Avançons ensemble chers frères, chers collaboratrices et collaborateurs, comme des dignes héritiers de Saint Ignace dans cette noble mission de justice et de réconciliation qui nous a été transmise avec tant de soin et de générosité.

Excellentes Fêtes de Noël et de Fin d'Année et Heureux Nouvel An à tous et à toutes !

Tabarre, Port-au-Prince, le 22 décembre 2019.

A.D.M.G

  
Jean Denis SAINTE-FÉLIX, S.J.  
Supérieur des Jésuites en Haïti  
cansuphaiti@jesuites.org



## ANNEXE VI



### LETTRE APOSTOLIQUE No. 1



« Observez les lis des champs, comme ils poussent : ils ne peinent ni ne filent.  
Or je vous dis que Salomon lui-même, dans toute sa gloire, n'a pas été vêtu  
comme l'un d'eux. » (Mt 6,28-29)

1. Dans son introduction au plan apostolique du Territoire 2014-2019, le père Miller Lamothe, alors délégué du Provincial, s'est exprimé en termes de résultats « d'un [long] processus de discernement qui a commencé avec la grande retraite de discernement apostolique du mois de décembre 2012<sup>1</sup>. » En effet, cette retraite a été une rare opportunité d'écoute mutuelle, d'approfondissement de notre vie personnelle et communautaire, et en même temps l'occasion de porter un regard critique et bienveillant sur la réalité de la Compagnie de Jésus, de la société et de l'Église d'Haïti. Nous avons tous expérimenté et exprimé l'urgence nécessaire de renforcer le corps apostolique et de soigner notre vie en commun.
2. Tout au long de l'année 2013, les différentes rencontres et ateliers de travail, tant entre nous qu'avec nos collaborateurs et collaboratrices, nous ont permis, selon le P. Miller, d'identifier les différentes frontières vers lesquelles nous sommes appelés et de définir les priorités apostoliques pour mieux répondre aux défis de la société et de l'Église. Pour sa part, le

père Jean-Marc Baron, le provincial à l'époque, conçoit ce plan apostolique comme « l'une des premières étapes vers une autonomie plus grande des jésuites en Haïti. Il est également un outil fort précieux pour planifier la formation en vue de la mission<sup>2</sup>. »

3. Je voudrais, au seul de ma mission comme Supérieur du Territoire, et faisant mien ce qui est dit plus haut, affirmer trois choses.

La première, que le plan apostolique, dans sa vision, mission et priorités, est plus que jamais d'actualité, pour la simple et bonne raison que l'analyse dont il est issu reste et demeure encore pertinente.

Ensuite, que de manière implicite ou explicite, les différentes actions que nous avons posées pendant les trois dernières années, peuvent être aisément circonscrites dans la logique du plan apostolique.

Enfin, je suis heureux de penser les différentes initiatives et actions que ma Consulte et moi aurons à implémenter, auront très certainement pour objectif de continuer à matérialiser les grandes lignes inspirées par cette planification apostolique.

1 Cf. Plan Apostolique du Territoire 2014-2019.

2 Ibid.



## LETTRE APOSTOLIQUE No. 1



4. A ce titre, je rappelle que notre **vision**, telle qu'elle a été exprimée à travers ce plan n'est autre que celle de « répondre, d'ici 2023, de manière intégrale et efficace aux grands défis de la société et de l'Eglise d'Haïti en accompagnant et en appuyant notre peuple, particulièrement les plus pauvres, dans sa quête de justice, de dignité et d'une vie meilleure. Ceci, à travers le renforcement du corps apostolique de la Compagnie de Jésus, la collaboration efficace à la mission de l'Eglise, la transformation de la société civile par l'éducation, la formation et l'accompagnement des leaders et des institutions publiques, la défense et la protection de l'environnement. » Tout en nous enracinant dans la proclamation de Jésus à la Synagogue de Nazareth (Lc 4, 18-19), comme corps apostolique, nous avons reçu la **mission** de « *faire grandir la vie et graver l'espérance au cœur des enfants, des jeunes, des hommes et des femmes que nous rencontrons dans nos différents lieux de mission*<sup>1</sup>. »

5. Pour réaliser cette mission nous avons ressenti la nécessité de travailler en vue d'un corps apostolique unifié et unificateur. Il nous a paru important aussi d'œuvrer au renouveau et à la dynamisation de la collaboration avec d'autres, selon nos priorités apostoliques ; de contribuer à la

revitalisation de la vie religieuse à travers les structures de la CHR et les congrégations religieuses qui partagent la spiritualité ignacienne ; accorder une attention spéciale aux jeunes ; s'engager dans la formation des laïcs capables de devenir des multiplicateurs en vue de la transformation de la société ; promouvoir la spiritualité ignacienne et le développement d'une pensée théologique adaptée à notre réalité haïtienne ; accompagner, servir et défendre les migrants, les paysans et les gens des quartiers populaires en milieux urbains ; contribuer dans la lutte nationale pour la défense et la protection de l'environnement.

6. Il importe, cependant, de rappeler que notre mission ici en Haïti est et doit toujours être en parfaite cohérence avec la mission de la Compagnie universelle qui est « le service de la foi, dont la promotion de la justice constitue une exigence absolue en tant qu'elle appartient à la réconciliation des hommes, demandée par leur réconciliation avec Dieu<sup>2</sup>. » Ainsi, la *Formule de l'Institut* définit-elle le jésuite comme celui qui se consacre « principalement à la défense et à la propagation de la foi et au bien des âmes dans la vie et la doctrine chrétiennes, par les prédications publiques, les leçons et tout autre ministère de la Parole de Dieu, et les exercices spirituels, la formation chrétienne des enfants et

<sup>1</sup> *Ibid.*

<sup>2</sup> C.G. 32, Décret 4, §2





## LETTRE APOSTOLIQUE No. 1



des ignorants, la consolation spirituelle des fidèles par les confessions et l'administration des autres sacrements. Il s'emploiera encore à réconcilier ceux qui sont dans la discorde, à secourir et servir pieusement ceux qui se trouvent en prison ou à l'hôpital et à pratiquer d'autres œuvres de charité comme cela paraîtra convenir pour la gloire de Dieu et pour le bien commun, et il le fera tout à fait gratuitement, sans recevoir aucun salaire en tout ce qui vient d'être dit<sup>1</sup>. » Dans le sillage de la 35<sup>e</sup> Congrégation Générale, la 36<sup>e</sup> reprend cette même mission en termes d'un « appel à partager l'œuvre de réconciliation de Dieu dans notre monde brisé », réconciliation qui est toujours une œuvre de justice et qui est discernée et mise en œuvre dans les communautés et les contextes locaux<sup>2</sup>. Dans le contexte qui est le nôtre, une telle mission relève d'une actualité pressante et d'une importance singulière, tant que notre société est traversée par les clivages de toute sorte et montre de toute pièce sur des pratiques déléguées d'exclusion, de mépris et d'inégalités séculaires. Dans cette perspective le jésuite qui travaille en Haïti devient *qui facit le missionnaire de la réconciliation par excellence*.

7. Conscient de la nature et de la noblesse de notre mission et fidèle aux différentes priorités que nous avons établies dans notre plan apostolique, il me semble urgent de procéder à un recadrage de notre planification

apostolique qui nous habilité légitimement de nous concentrer durant les prochains mois sur trois points :

*Premièrement*, la réforme de la vie communautaire par la nomination de nouveaux supérieurs et une réforme discernée du vivre-ensemble.

*Deuxièmement*, la mobilisation des ressources pour l'aménagement du centre de spiritualité, la construction du centre « Pedro Arrupe » et d'une curie pour la gouvernance de la Compagnie.

*Troisièmement*, il nous faudra renforcer et moderniser l'école Saint-Ignace et en même temps finaliser les études en vue de la création d'un nouveau collège, idéalement dans le Plateau Central. Parallèlement, il nous faudra aborder la problématique de l'assurance santé pour tous les jésuites du Territoire et penser la question de la retraite des jésuites plus âgés. Une évaluation et une révision de la présence jésuite dans le monde universitaire seront aussi à l'ordre du jour.

8. Trois mécanismes me paraissent fondamentaux quant à la viabilité de notre mission. Le *premier* relève d'une gestion méticuleuse, voire scrupuleuse de nos ressources humaines, matérielles et financières ; ainsi que la capacité de nos œuvres et communautés à rendre des comptes.

<sup>1</sup> Formule de l'Invitation.

6 C.G. 36. Décret 1, §22



## LETTRE APOSTOLIQUE No. 1



Le *deuxième* est le renforcement du bureau de développement en lien avec la mise en place de l'économie du Territoire sur la base d'une série d'ententes avec la province du Canada Français<sup>7</sup>. Le *troisième* mécanisme nous renvoie au renforcement des liens avec la CPAL et la JCU<sup>8</sup>, ainsi qu'à la recherche d'autres partenaires et alliés intéressés par la question et à la cause d'Haïti.

9. Telles sont, pour le moment, les grandes lignes qui marqueront le début de ma mission comme Supérieur des Jésuites en Haïti. Comme vous le savez, les différents documents de la Compagnie nous rappellent bien que la mission n'est pas la nôtre, c'est celle du Christ, c'est lui le rédempteur, le réconciliateur. D'ores et déjà, je compte sur la prière et le concours de chacun d'entre vous

pour une fructueuse collaboration avec le Seigneur. Partout où nous sommes, nous serons sommés à donner le meilleur de nous-mêmes et à représenter la Compagnie dans sa meilleure tradition. Portons tous à travers notre engagement et notre travail, la fierté d'appartenir à ce noble corps que nous formons avec d'autres. Demandons au Seigneur, notre compagnon, de demeurer toujours au centre de notre vie et de nos préoccupations. Qu'il nous inspire toujours d'être à son écoute et à l'écoute de notre réalité pour que nous soyons ses instruments de justice et de réconciliation auprès des hommes et des femmes brisés de notre temps et pour sa plus grande gloire.

  
Jean Denis SAINT-FELIX, S.J.  
Supérieur des Jésuites en Haïti  
cansuphaiti@jesuites.org

~~~~~  
A.M.D.G

⁷ CC - Les Statuts définitifs de l'Office du Supérieur pour Haïti, 8 février 2018, No 9.

⁸ Conformément au point 13 des mêmes Statuts.

ANNEXE VII



LETTRE APOSTOLIQUE No. 2



« Loué sois-tu mon Seigneur pour sœur notre mère la terre qui nous soutient et nous gouverne, et produit divers fruits avec les fleurs colonées et l'herbe. »¹

1.-Au 21^e siècle, la protection de l'environnement se révèle un enjeu mondial majeur. Les problématiques environnementales sont pleines de problèmes locaux à une mobilisation planétaire. La Compagnie de Jésus déjà très investie de la mission écologique désire ardemment que les solutions proposées se trouvent au travers de chaque Planification Opérationnelle Annuelle. Celle du territoire d'Haïti abonde ce point en véritables lieux dans son agenda stratégique. Dès lors, l'objectif central est de promouvoir la protection de l'environnement et l'écologie à travers les engagements de la Compagnie. Nous nous efforçons de prêcher par l'exemple en développant une sensibilisation sur la problématique environnementale et écologique dans nos communautés et dans toutes les œuvres jésuites.

2.-Le souci de l'écologie a toujours été présent dans les réflexions de l'Église catholique. Le pape Jean-Paul II s'occupait déjà de ce que l'homme ne semblait tirer de la nature que la satisfaction d'un usage et d'une consommation dans l'immédiat². Il a lancé un appel à la conversion écologique globale³.

3.-Le Vatican (début 2000) s'est positionné sur le sujet préoccupant de la dégradation de l'environnement. Monseigneur Glionti⁴ reconnaît comme un péché la pollution ; de par les conséquences qu'elle entraîne, la pollution est dénoncée comme un péché que le chrétien catholique doit combattre au même niveau que les autres péchés.

4.-Le pape Benoît XVI reconnaît pour sa part que « ... le gaspillage des ressources de la création constitue là où nous ne reconnaissons plus aucune instance au-dessus de nous, mais ne voyons plus que nous-mêmes⁵. Il a imploré l'homme de reconnaître les blessures qu'il cause à l'environnement naturel dues à

un comportement irresponsable⁶. Lui aussi a donné à l'écologie une base théologique en préconisant une application pastorale concrète du souci de la terre : « *Maison commune* »⁷. Nous avons évidemment une certaine ascendance sur toute la création mais un certain respect doit s'en dégager dans une liberté responsable avec comme principale crainte d'appropriation, le bien de tous⁸.

5.-Le pape François à l'instar de ses prédécesseurs est impliqué par la problématique écologique. Dans sa première encyclique, le Saint Père se révèle soucieux de l'exploitation inconséquente des ressources de la terre par l'être humain entraînant la destruction de la planète et la sienne par conséquence directe. Son angélus est presque palpable face au futur des plus jeunes. « Nous devons commencer par changer nos modes de vie personnel et communautaire en adoptant un comportement cohérent avec notre désir de réconciliation avec la création »⁹. Le pape souligne que les efforts pour parvenir à enrayer cette crise mondiale échouent le plus souvent à cause de l'attitude des habitants qui oscillent entre la négation du problème faisant presque l'indifférence et la résignation facile.

6.-Le souci de l'environnement n'a pas seulement été catholique ; la terre porte tous les hommes, peu importe l'Église, la communauté chrétienne ou la religion à laquelle ils peuvent appartenir. Nous pouvons en ce sens citer le Patriarche Oroményique Bartholomée qui insistait sur l'exigence de se repentir de nos comportements agressifs qui portent préjudice à la planète. Nous contribuons en grande partie ou peu à la dégradation et à la destruction de la création¹⁰.

¹ François d'Assise, *Cantique des créatures*, WC201p.343-345 (N.B. : Ce texte est dans sa quasi intégralité *inspired et tiré de la première encyclique du Pape François « Laudato Si »*).

² Lettre encyclique *Redemptio Humani* (18 Mars 1979).

³ Carthago (17 Juin 2000), n. 4.

⁴ Régent de la province apostolique.

⁵ « Discours au clergé du Diocèse de Bulawayo-Buraramba » (6 Août 2000).

⁶ « Discours à Dornbirn Bundesstag » (Berlin, le 22 Sept. 2011).

⁷ « Message du pape pour la journée mondiale de la paix » (1 2008).

⁸ CCCC36, III, n. 30.

⁹ « Message pour la journée de prière pour la sauvegarde de la création » (1^{er} Septembre 2012).



7.-Aujourd'hui, l'urgence est on ne peut plus évidente au vu de toutes ces crises environnementales qui surviennent aux quatre coins du globe. L'homme est le principal responsable de ce déclin traumatisant par son attitude polluante. Les limites d'exploitation de la planète ont été dépassées. Les données statistiques sont alarmantes et la possibilité n'est plus une conduite acceptable. Le mot d'ordre : Impliquons-nous (plus) et influençons positivement les autres ! Il est temps pour nous d'adopter un comportement responsable pour nous même et pour notre entourage.

7.-Tout le monde se dit conscient du danger imminent mais cela ne transforme que peu ou prou les comportements quotidiens. Il y a, en effet, un écart considérable entre la conscience écologique et les pratiques individuelles concrètes.

8.- A ce titre, nous exhortons tous nos communautés, frères jésuites, collaborateurs et collaboratrices à adopter les attitudes suivantes :

a) Développer le souci du bien-être de la nature par des actes qui au départ paraissent insignifiants mais à la longue deviendront pour nous des réflexes et affecteront positivement notre environnement immédiat.

b) Être prêts à prendre part aux actions de protection de la nature dans de simples gestes de notre

vie quotidienne. Il est grand temps de passer de l'avidité à la générosité, du gaspillage à la capacité de partager ; pas seulement renoncer mais plus particulièrement apprendre à donner. Changer le « ce que je veux » en « ce dont le monde de Dieu a besoin »¹⁰

c) Commencer déjà par développer une conscience personnelle face à la rareté des ressources naturelles. Éviter le gaspillage dans des gestes simples mais de grand impact : éteindre les lumières quand on n'occupe pas un espace, éviter au maximum les contenants en plastiques, prioriser les éléments biodégradables, recycler le papier imprimable, adopter une gestion responsable de l'eau courante...

9.- Il est impératif d'entamer sans délai la réconciliation avec la terre. Le père Kolvenbach nous y a invités « ...faire preuve d'une solidarité écologique toujours plus efficace dans notre vie spirituelle, communautaire et apostolique »¹¹. Nous devons nous atteler à faire de notre mission de réconciliation avec la création un souci constant et profond. Notre comportement dans notre environnement influe sur la qualité de nos rapports avec le Créateur. Apprenons à nos proches à travers nos predications, enseignements et nos retraites à valoriser plus profondément notre alliance avec la création¹². Prenons soin de ce legs divin pour en faire un magnifique et utile héritage pour la future génération.

« Hier l'homme accompagnait la nature, aujourd'hui il l'écrase. Voilà pourquoi l'être humain et les choses ont cessé de se tendre amicalement la main. »

Saint-Jean-Marie
Jean Denis SAINT-FELIX, S.J.
Supérieur des Jésuites en Haïti
cansuphaiti@jesuites.org

~~~~~

**A.M.D.G**

<sup>10</sup> « Conférence au Montoire d'Union » [ Norvège, le 23 Juin 2012].

<sup>11</sup> CEEG 34, D.20, n.2

<sup>12</sup> Benoît XVI, « message pour la journée mondiale de la paix » [Janv.2008].

## ANNEXE VIII



### LA COMPAGNIE DE JÉSUS (LES JÉSUITES) PROVINCE DU CANADA TERRITOIRE D'HAÏTI

Port-au-Prince, le 3 mars 2020

#### Aux: Compagnons jésuites aux études

*"La formación no es opcional, con más motivo para quien pertenece a una organización que pretende modificar el mundo. Una preparación entendida no como fuga del mundo, sino como herramienta para lidiar con la complejidad de un entorno cambiante".*<sup>1</sup>

#### Salutations dans le Christ!

Je commence cette communication en vous remerciant tous d'avoir accueilli avec générosité votre mission actuelle qui est celle de vous former de manière holistique selon la belle et longue tradition de la Compagnie. Il est néanmoins de très bon ton de rappeler à tous les compagnons aux études - communes ou spéciales - que la qualité et l'efficacité de notre mission apostolique dépend grandement - non exclusivement bien sûr - de la formation toujours plus solide du jésuite. Face aux grands défis de l'heure, au cœur de la réalité de plus en plus complexe dans laquelle nous réalisons notre mission aujourd'hui et étant donné le niveau de préparation de nos collaborateurs et interlocuteurs, je souhaiterais donc porter à votre attention quelques points d'importance devant, d'une part, accroître votre disposition à cette obligation de résultats positifs et, d'autre part, garantir le maintien des rapports sains et constructifs à tous égards entre confrères.

1. Il s'avère important pour tout compagnon d'éviter le laxisme observé chez certains pendant ces derniers temps dans les études ; ceci ne correspondant guère ni au charisme jésuite ni aux exigences actuelles. Ces études sont sans aucun doute la garantie d'un meilleur apostolat et d'un service d'une qualité indéniable aux hommes et aux femmes de notre temps. Elles offrent la reconnaissance intellectuelle et sociale souvent exigée pour l'exercice de certains ministères et la prise en charge de certaines responsabilités<sup>2</sup>.
2. Après les études de philosophie, le jeune scolastique haïtien rentre en Haïti pour une bonne immersion apostolique dans la réalité particulière d'Haïti à travers l'une ou l'autre de nos œuvres. La régence est un haut lieu de probation où le jeune, après une bonne première étape de formation, reçoit formellement une mission de la part du supérieur du Territoire. Au cours de cette étape, la Compagnie entend évaluer chez le jeune les attitudes caractéristiques de la formation jésuite telles que la disponibilité, la responsabilité, le bon jugement, le discernement, la créativité et l'esprit d'équipe. Le temps de la régence plonge le jésuite en formation dans une équipe apostolique, où il a sa place à tenir et son rôle à jouer<sup>3</sup>. La durée de la régence est de trois (3) ans - même si dans certains cas, des considérations peuvent être faites. L'admission en théologie sera fonction d'une identification suffisante de la part du scolastique avec les aspects essentiels du charisme de la Compagnie. Il devra faire preuve de maturité affective et d'un bon équilibre psychologique, être capable aussi d'une bonne compréhension et d'une analyse assez équilibrée de la réalité haïtienne et du monde.
3. Après les études théologiques, le jésuite haïtien rentre en Haïti dans l'esprit de s'impliquer courageusement, avec audace et créativité dans la logique de notre mission selon notre

<sup>1</sup> Javier Fernández AGUADO, *Laicos jóvenes líderes*, Madrid, LIT, 2018, p. 14.

<sup>2</sup> Cf. P. Peter-Hans KOLVENBACH, « La formation du jésuite »,

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 93.





**LA COMPAGNIE DE JÉSUS (LES JÉSUITES)  
PROVINCE DU CANADA  
TERRITOIRE D'HAÏTI**

planification apostolique, selon les Préférences Apostoliques Universelles (PAU), répondant à un besoin spécifique de l'Église ou de la Compagnie. C'est aussi pour lui l'occasion de faire une contribution substantielle à la construction et à la consolidation du corps apostolique que nous formons.

4. Les projets d'études spéciales sont décidés par le Territoire tenant compte d'abord et avant tout des besoins et de l'avantage apostolique concret qui peut en découler pour le Territoire, et ceci en fonction du zèle apostolique qui aura été démontré dans l'accomplissement de la mission reçue après ordination. Ces projets doivent tenir compte aussi des postes à pourvoir au sein des structures et œuvres du Territoire d'Haïti, de la région et même de la Compagnie universelle<sup>4</sup>. Les talents et les aptitudes de chacun sont aussi pris en compte, selon la belle tradition de la Compagnie.
5. Il est essentiel pour chaque scolastique haïtien qui se rend à l'étranger pour des études, comme c'est souvent le cas, de comprendre l'intérêt d'entrer- de fait- dans la dynamique qui est proposée par la Province d'accueil. Il évitera toujours de se considérer comme une « exception » en quête de traitement particulier. En plus de la passion pour la qualité et l'excellence, je souhaite vous voir davantage impliqués dans les différentes dimensions de la vie des communautés d'accueil, développant vos différents talents et dons naturels et contribuant à l'équilibre et à la qualité de la vie communautaire. Les supérieurs des communautés d'accueil veilleront à ce que chaque scolastique s'implique sérieusement dans un apostolat. Le scolastique profitera aussi des personnes ressources sur place pour se faire accompagner spirituellement.
6. Dans la logique d'une formation de qualité et de reddition de compte, chaque année, il convient au scolastique haïtien de communiquer au territoire d'Haïti les relevés des remarques appréciatives de son travail avec les notes explicatives. Cette pratique nous sera très utile à l'avenir. Elle nous aidera à fonder sur une base objective nos décisions relatives aux demandes d'études spéciales.
7. Il est évident pour tous que nous sommes dans un processus d'une plus grande autonomie du Territoire. Il s'avère donc urgent de témoigner d'une plus grande maturité par une plus grande discipline et rationalité dans les dépenses et les déplacements. Cette maturité est un impératif en ce moment précis de notre développement comme Territoire. Les dépenses extraordinaires sont néanmoins autorisées par le Territoire, toujours sur présentation de justificatifs clairs.
8. Pour toute décision de voyage en Haïti, les plans de vacances ainsi que les budgets du jésuite doivent - au préalable - être discutés avec et approuvés par le supérieur de la communauté d'accueil pour être ensuite communiqués au supérieur du Territoire d'Haïti pour validation. Le compagnon adressera toujours une correspondance à la Curie du Territoire, précisant la date, la durée du séjour et la résidence d'accueil. Les jésuites de passage sont accueillis dans nos communautés.
9. Nous conseillons vivement à nos jeunes jésuites (scolastiques et scolastiques approuvés) d'adopter une tenue vestimentaire correcte et compatible avec notre style de vie jésuite. Restez le plus classique que possible et évitez de trop vous distinguer par certaines couleurs ou certaines modes ridicules pour les religieux que nous sommes !

<sup>4</sup> *Ibid.*



**LA COMPAGNIE DE JÉSUS (LES JÉSUITES)  
PROVINCE DU CANADA  
TERRITOIRE D'HAÏTI**

10. Enfin, je voudrais attirer votre attention sur le phénomène de commérages et du « zon » que nous observons aujourd'hui au niveau des communautés religieuses, fomenté par un désir de contrôle, un manque de sécurité et une volonté de manipulation. La Compagnie n'est malheureusement pas une exception. Nous participons à une culture d'indiscrétion et de diffamation. Ceci est très loin d'être jésuite et encore moins ignatien. Dans le sens de la construction d'un corps sain et assain, nous devons consentir tous les efforts pour rompre avec ces pratiques non évangéliques et endiguer au plus vite le manque de discrétion. Nous sommes invités aussi à faire un usage adulte et équilibré des réseaux sociaux. Dans un contexte de crise généralisée, nous jésuites, nous sommes appelés à témoigner de l'amitié et de l'amour, caractéristiques essentielles de ceux qui portent le nom de compagnons de Jésus.
11. Soyons donc, chers amis dans le Seigneur, toujours soucieux qu'autant l'âme que l'esprit soient nourris avec la même intensité pour une quête d'une spiritualité qui nous pousse vers une plus grande proximité et communion avec les plus pauvres. Puissez-vous trouver la joie et la paix du Christ dans chaque étape de votre cheminement jésuite que vous communiquerez à tous ceux et toutes celles que vous côtoierez dans votre apostolat.

  
Jean-Denis SAINTE-FELIX, SJ  
Supérieur des Jésuites en Haïti  
cansuphaïti@jesuites.org

## ANNEXE IX



### CURIA GENERALIZIA DELLA COMPAGNIA DI GESÙ

Memorial of San Alberto Hurtado  
18 August 2020

Rev. Jean Denis Saint Félix, S.J.  
Bureau du Supérieur pour Haïti  
CP 1710, Port-au-Prince HT 6110  
Haïti

Dear Father Saint Félix, Christ's peace!

Thank you for the extensive report that you recently sent to me through the Provincial of Canada, Father Erik Oland. Your letter makes it easy to see the Spirit of God at work among the people of Haïti.

I am particularly grateful for the graces that are strengthening the apostolic body of the Society of Jesus in the country: apostolic discernment rooted in careful analysis of social, ecological, and ecclesial processes; attention to the evangelical witness given by our communities through prayer, solidarity, and simplicity of life; accompaniment of younger Jesuits as they interiorize our way of proceeding; growth in responsibility, transparency, and accountability in the use of apostolic resources; awareness that, while our decisions must always take into account the particular circumstances of persons, places, and times, we are nonetheless a universal apostolic body with a worldwide horizon of mission, accompanying and being accompanied by one another.

Of special interest to me are the *Grand orientations de la Compagnie de Jésus en Haïti*. The consultation underlying this document sparked "an *dinamismo esperanzado*." This contagious hope is not a surprise to me. When we approach a process of apostolic discernment with freedom and generosity, honestly seeking the will of God, God allows himself to be found.

I have no doubt that the Spirit is at work in the four broad orientations that you have identified, in the many specific projects that are sketched out here in a preliminary way, and in the creativity, flexibility, and zeal that have characterized this discernment in common.





Rev. Jean Denis Saint Félix  
18 August 2020  
page 2

Of course, eventually you will want to move from *Grands orientations* to specific apostolic plans that sequence the different projects, prioritizing some over others, assigning resources appropriately, responding to the demands of civil and canon law, and submitting each project to me for whatever permissions are required. Indeed, the *Grands orientations* are not a collection of detailed proposals but something much more valuable, an integrated apostolic vision. It is a vision that I warmly endorse.

As we celebrate the memorial of San Alberto Hurtado, may his prayers for our *misma Compañía* obtain for us courage, joy, and the grace to see the whole world as *hogar de Cristo*.

Sincerely yours in Christ,



Arturo Sosa, S.J.  
Superior General







**Les grandes  
orientations de la  
Compagnie de Jésus  
en Haïti  
2020-2030**



**LA COMPAGNIE DE JÉSUS  
(JÉSUITES)  
PROVINCE DU CANADA  
TERRITOIRE D'HAÏTI**

Rédaction : P. Jean Denis  
Saint-Félix, S.J

Mise en forme : Rose Gaëlle  
Raphaël

Mise en page : Pierre-Reginald  
Milorme, S.J



---

**95, Rte du Canapé-Vert, B.P. 170, Port-au-Prince, Haïti  
Téléphones : (+509) 28 17 8000 / 36 61 3211  
E-mail : CanSupHaïti@jesuites.org**

